

## AUTOUR DE LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL.

UN ARTICLE MALHONNETE DU "COURRIER". — POURQUOI M. BERNARD NE SIGNE PLUS SES ARTICLES. — QUELS SONT CEUX QUI INSPIRENT CETTE CAMPAGNE DE MAUVAISE FOI?

Le *Courrier* vient de publier au sujet de la dernière séance du conseil municipal un article d'où suinte la plus entière mauvaise foi. Son auteur qui est sans aucun doute M. Harry Bernard, directeur de la prétendue sainte feuille de la rue Ste-Anne, a eu évidemment honte du produit de son fanatisme politique car, contrairement à son habitude et aux principes de tous ceux qui écrivent dans ce qu'on est convenu d'appeler la bonne presse de la province de Québec, il n'a pas signé son article. Le *Courrier* qui avait sous sa nouvelle direction à venir jusqu'à cette dernière année la réputation de se tenir à l'écart des luttes de partis politiques donne dans le pire jaunisme en supprimant dans ses comptes-rendus d'affaires publiques des faits essentiels à la connaissance de la vérité, en tronquant les textes et en affirmant même des choses qu'il sait être fausses pour tâcher de nuire à un adversaire. Il suit le conseil que Voltaire donnait il y a un siècle au delà à des gens de son espèce quand il leur disait: "Mentez, mentez il en restera toujours quelque chose."

Il est certain que le mensonge propagé dans un journal comme le *Courrier* fera toujours des victimes; cette feuille est lue par des personnes qui ne lisent pas d'autres journaux locaux et qui par conséquent n'auront pas l'occasion d'avoir connaissance du rétablissement de la vérité.

Nous hésitons à croire que les véritables propriétaires du *Courrier* sont les instigateurs de cette campagne malhonnête diamétralement opposée à tout ce qu'ils préchent. C'est pourquoi nous leur soumettons les faits suivants pour qu'ils puissent se rendre compte vers quel but tend le directeur actuel de leur journal.

Notons pour commencer que M. Bernard ne parle aucunement de l'intervention de la Chambre de Commerce dans cette affaire. Le bureau de direction de la Chambre de Commerce a eu une assemblée le lundi précédant la séance du conseil municipal et il a adopté une résolution qui a été approuvée à l'unanimité par les directeurs présents au nombre desquels se trouvaient MM. Louis Augustin, Président, Hervé Chapdelaine, secrétaire, J. O. Gareau, T. A. St-Germain, Eug. Benoit, Victor Sylvestre, François Jetté, H.-A. L'Abbé, E. O. Desjardins, Jules Laframboise, J. B. E. Durocher et E. O. Picard pour demander au conseil municipal de lui faire remise de la balance que cette chambre devait par suite de la garantie qu'elle avait donnée en 1923 à la Cité du remboursement du montant de \$4,400 qu'elle avait emprunté pour donner elle-même un terrain à la Canadian U. S. Knitting et de faire remise à toute société ayant fait un emprunt de même nature. Et M. Bernard ne peut pas plaider ignorance car la résolution de la Chambre de Commerce a été soumise au conseil municipal à la même séance que celle dont il fait un rapport fantaisiste et tendancieux. Le rédacteur du *Courrier* d'ailleurs n'a jamais manqué dans le passé quand il se passait quelque chose à la Chambre de Commerce de nature à nuire à l'ancienne administration de reproduire tout au long ce qui pouvait être préjudiciable à l'ancien maire et à ses amis.

Aujourd'hui parce que la résolution de la Chambre de Commerce est de nature à jeter de la lumière sur ce que Monsieur Bernard trouve de mystérieux pour tâcher de jeter du louche sur l'ancien maire il se garde bien de la reproduire et même de la mentionner. Deux poids, deux mesures.

Maintenant une autre fausseté et une fausseté connue et voulue par M. Bernard dans le paragraphe suivant du rapport du *Courrier*:

"L'échevin J. L. Guillet donne alors avis d'une motion qu'il fera "prochainement, en vertu de laquelle il sera demandé à la législature "de ratifier une remise de \$7,000 au comité d'Initiative, qui se trouve "en réalité, dans les circonstances responsables de la différence de la "somme versée par les citoyens, sous forme de souscriptions, et le montant du chèque payé au Crédit Maskoutain."

Notons d'abord que la ville n'a jamais payé de chèque au Crédit Maskoutain ni dans l'affaire de la *Canadian United States Knitting* ni dans celle de la *Gotham Hosiery*. La ville a prêté \$4,400 à la Chambre de Commerce pour lui permettre d'avancer l'argent payé pour les terrains de la Canadian U. S. Dans le second cas elle a prêté \$12,800 au Syndicat d'Initiative de Saint-Hyacinthe pour lui permettre d'avancer les fonds nécessaires à l'achat des terrains de la *Gotham* dont deux appartenaient à M. Pierre Girouard et qui les a vendus \$800.00 et trente à la Compagnie Le Crédit Maskoutain qui a retiré \$12,000 du Syndicat d'Initiative après avoir payé elle-même huit cents dollars à M. Pierre Girouard.

L'avis de motion de M. Guillet n'était pas et M. Bernard le sait de faire une remise de \$7,000 au Syndicat d'Initiative car le Syndicat ayant emprunté \$12,800 et ayant transporté au conseil municipal des souscriptions au montant de \$9,058 qui les a acceptés ne peut être redevable de plus que \$3,742.00. M. Bernard le savait mais il a intérêt à fausser la vérité et il le fait sans aucune pudeur. L'avis de motion de M. Guillet comportait une remise de \$3,800 environ à la Chambre de Commerce mais M. Bernard a des amis dans la Chambre de Commerce et il fait l'achat de *Chez Nous* pour la Chambre de Commerce; c'est la Chambre de Commerce qui a recommandé la mesure préconisée par M. Guillet; il faut cacher cela car cela ne peut servir la cause des bleus et celle de M. Bernard à l'Hôtel de Ville. Au diable la vérité quand la vérité peut nous être nuisible! voilà le raisonnement de M. Harry Bernard de la bonne presse.

Pour que nos lecteurs ne nous taxent pas d'exagérations nous citons mots pour mots l'avis de motion de M. Guillet au risque d'allonger démesurément cet article

Voici cet avis de motion que M. Bernard ne pourra certainement pas déclarer ne pas avoir compris:

M. J.-L. Guillet donne avis qu'à la prochaine séance de ce Conseil il proposera l'adoption de la résolution suivante:

Attendu que la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe et le Syndicat d'Initiative de Saint-Hyacinthe ont rendu des services considérables à la Cité de Saint-Hyacinthe pour son développement industriel en ces dernières années;

Attendu qu'au cours du travail qu'ils ont fait à cet effet ils sont devenus redevables de certains montants au conseil municipal;

Attendu qu'il ne serait pas équitable d'exiger d'eux des sommes dont ils n'ont aucunement profité particulièrement mais qui ont servi exclusivement l'intérêt public;

Il est résolu:

Premièrement, que remise soit faite à la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe de toute balance qu'elle peut devoir à la Cité sur le prêt de quatre mille quatre cents dollars qui lui a été fait le 7 février 1923 pour lui permettre d'acheter un terrain qu'elle a donné à la Canadian United States Knitting Company pour l'encourager à établir sa manufacture à St-Hyacinthe;

Deuxièmement, que remise soit faite au Syndicat d'Initiative de Saint-Hyacinthe de la balance qu'il peut ou pourra devoir à la Cité sur le prêt de douze mille huit cents dollars qui lui a été consenti en vertu d'une résolution adoptée le 5 août 1929 pour lui permettre d'acheter un terrain qu'il a donné à la Gotham Hosiery Company pour l'encourager à établir sa manufacture à Saint-Hyacinthe, la ville reconnaissant avoir reçu en transport du dit syndicat des souscriptions de contribuables propriétaires dont le total s'élève à environ neuf mille dollars;

Troisièmement, que ces remises soient faites en considération des services que la Chambre de Commerce et le Syndicat d'Initiative ont rendu à la Cité en ces dernières années dans le travail qu'ils ont fait pour le développement de l'industrie locale;

Quatrièmement, que le conseil s'adresse à la législature pour faire ratifier et valider:

(a) les comptes approuvés par ce conseil le 7 février 1923 pour autoriser le prêt de quatre mille quatre cents dollars à la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe que cette Chambre a employé pour l'achat du terrain qu'elle a donné à la Canadian United States Knitting Company;

(b) la résolution adoptée par ce conseil le 5 août de l'année 1929 pour autoriser un prêt de \$12,800.00 au Syndicat d'Initiative de Saint-Hyacinthe que ce syndicat a employé pour l'achat du terrain qu'il a donné à la Gotham Hosiery Company;

(c) les remises mentionnées à la présente résolution en faveur de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe et du Syndicat d'Initiative de Saint-Hyacinthe.

Cinquièmement, que maître Victor Chabot, de la Cité de Saint-Hyacinthe, soit chargé de prendre toutes les procédures nécessaires pour faire adopter un ou des textes de lois pour donner effet à la présente résolution.

Cet avis de motion avait été donné à la suite de la résolution suivante de la Chambre de Commerce:

Monsieur le Maire,  
Messieurs les Conseillers:

Attendu qu'il appert par les livres du conseil municipal que la Chambre de Commerce doit une certaine somme à la Cité de Saint-Hyacinthe étant la balance d'un montant de quatre mille quatre cents dollars qu'elle a emprunté de la ville pour payer le prix d'un terrain que la Canadian United States Knitting Company demandait pour venir s'établir à St-Hyacinthe;

Attendu que le dit montant devait être remboursé par une souscription volontaire des électeurs propriétaires de la ville souscription qui devait être reçue par le trésorier de la ville

Attendu que le dit terrain a été payé et transporté à titre gratuit à la dite compagnie manufacturière;

Attendu que cette souscription a donné un résultat presque nul et que la Chambre de Commerce est restée débitrice d'un assez fort montant envers la ville;

Attendu que la Chambre de Commerce a employé l'argent prêté pour la ville exclusivement dans l'intérêt public;

Attendu qu'il se fait de l'agitation publique au sujet de l'intervention de la Chambre de Commerce dans cette affaire et qu'il importe de régler définitivement cette question;

C'est pourquoi il est proposé par M. Gareau et secondé par M. T.-A. St-Germain et résolu:

Que la Chambre de Commerce prie le conseil municipal de lui faire remise de la balance qu'elle doit sur ce montant et de faire valider par la Législature les résolutions du conseil municipal concernant cette transaction et toutes transactions similaires faites pour encourager l'industrie à St-Hyacinthe.

Vos bien dévoués,  
La Chambre de Commerce,  
(Signé) Par: Louis Augustin, Président.

Notons que cette résolution a été adoptée, comme nous l'avons dit plus haut, à une assemblée de la direction de la Chambre de Commerce à laquelle assistaient MM. Gareau, ancien président, M. Eugène Benoit et M. Victor Sylvestre qui l'ont approuvée avec tous les autres directeurs.

M. Bernard ne peut pas plaider que c'est par mégarde et non par calcul qu'il a fait ces fausses affirmations dans son rapport de la séance du mercredi car il les répète dans celui de la séance du jeudi suivant; voici en effet ce qu'il écrit dans ses "Notes Locales":

"Cette législation aurait pour but immédiat d'annuler une dette de \$7,000 que se trouve à devoir, envers la Cité, le comité d'Initiative de Saint-Hyacinthe, un groupement de citoyens qui s'était chargé de faire souscrire de l'argent pour payer le terrain offert à la Gotham Silk".

La résolution du conseil parle clairement d'une double remise dont une doit être faite à la Chambre de Commerce et l'autre au Syndicat d'Initiative de Saint-Hyacinthe les montants étant à peu près égaux dans les deux cas comme nous l'avons expliqué plus haut.

M. Bernard persiste donc dans sa mauvaise foi.

Où il est facile de découvrir les véritables motifs de M. Bernard et de ses amis de l'Hôtel-de-Ville c'est dans le paragraphe suivant:

"Finalement l'échevin Sylvestre propose un amendement à la motion Guillet, par lequel il était demandé que toutes dépenses à encourir par la demande d'un bill spécial et son obtention fut à la charge de la partie qui vendit le terrain offert à la Gotham, en l'occurrence Le Crédit Maskoutain. Or, c'est le secret de Polichinelle que l'Honorable T.-D. Bouchard, qui était alors maire de Saint-Hyacinthe est un des plus gros actionnaires en même temps que l'un des directeurs du Crédit Maskoutain. L'amendement de M. Sylvestre mis aux voix fut battu par une."

Tout le but de cette campagne qui peut être funeste à la ville pour son développement industriel comme nous le démontrons dans un prochain article c'est de nuire à l'Honorable M. Bouchard. Pénitence la ville de Saint-Hyacinthe, que l'on expose nos ouvriers à crever de faim pourvu que cela puisse nuire à l'ancien maire Bouchard; voilà ce que semblent se dire les Bernard, les Sylvestre, les Pagé et les St-Germain.

Si on veut se rappeler que monsieur Bouchard a contribué directement à établir à Saint-Hyacinthe la manufacture d'Orgues Canadiennes, la manufacture de cigares Grothé, la manufacture de Chaises Du-

hamel qui est aujourd'hui l'Empire Clothing Company, la Canadian Manhasset, la Goodyear Cotton Company, la Canadian U. S. Knitting Company, la manufacture de Chaussures Soft Sole Shoe Company qui est aujourd'hui la Yamaska Garments Company, la Gotham Hosiery qui ont donné du travail à des milliers de familles et qui ont fait la grandeur de la ville de Saint-Hyacinthe les efforts des pygmées qui sont en train d'essayer de le détruire dans l'estime des gens bien pensants de Saint-Hyacinthe seraient tout simplement ridicules s'ils n'étaient pas de nature à décourager tous les hommes dévoués que compte la ville de Saint-Hyacinthe dans les efforts qu'ils peuvent faire pour continuer à accroître le nombre de nos industries et à donner un pain généreux à notre brave population ouvrière.

Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain numéro.

## LA VOIRIE DE QUEBEC

UNE ANNEE DE GRANDS PROGRES POUR CE MINISTERE. — CONSTRUCTION DE 1,188 MILLES EN NOUVEAUX CHEMINS. — 11,950 MILLES DE ROUTES AMELIOREES A L'ENTRETIEN DU GOUVERNEMENT. — 13,652 MILLES DE CHEMINS AMELIORES DANS NOTRE PROVINCE.

Le rapport des opérations du département de la Voirie, présenté à la Législature par l'honorable M. J.-E. Perrault, aujourd'hui, est un volume de près de deux cents pages, formant un véritable annuaire de toutes les choses qui se rapportent à la construction, à l'entretien, à l'amélioration, de notre réseau routier, ainsi qu'à la circulation et au tourisme. Ce volume contient une revue très élaborée des opérations de l'année, ainsi que la situation actuelle de la Voirie dans la province. Il est illustré de 46 reproductions photographiques montrant les principales opérations du département, ainsi que de divers diagrammes du plus haut intérêt.

Les travaux de l'année 1930

La saison qui vient de finir a été pour notre Voirie une ère de développement considérable dans tous les domaines. Le rapport de l'honorable M. Perrault donne le résumé suivant des opérations de l'année:

Entretien aux frais du gouvernement, 11,950 milles; Revêtements permanents sur des routes déjà améliorées, 80 milles; Travaux préparatoires aux revêtements permanents, 66 milles; Travaux de construction terminés sur les grandes routes, 130 milles; Travaux de construction sur les chemins de 2ème et 3ème classe, 1,058 milles; Longueur totale de constructions nouvelles terminées, 1,188 milles; Chemins restant en construction au 15 novembre, 405 milles; Ponts et ponceaux construits à part ceux faisant partie des travaux réguliers de construction, 289 ponceaux. Passages à niveau supprimés, 13; Angles et courbes redressés, 139; Arbres d'ornement plantés le long des routes, 20,995; Chaux fournie au département pour fins d'embellissement, 1,875,000 livres; Chemins entretenus durant l'hiver de 1929-30, 189 milles.

En matière de voirie, la province de Québec possède une caractéristique qui lui est exclusive; c'est que son réseau routier pénètre dans toutes les régions, et que la condition des routes, qu'il s'agisse d'une grande artère ou d'un chemin purement régional ou local, est toujours bonne et offre à tous les mêmes avantages que les meilleures routes modernes. Le mouvement des bonnes routes avait un but bien défini: tirer le cultivateur de son isolement, lui permettre de se rendre au marché, à la buanderie, à la fromagerie ou au village rapidement, confortablement et à bon profit; relier les villages entre eux, les villes aux villes, les centres de production aux centres de consommation, établir enfin de bonnes voies de communication entre les divers districts, et relier les provinces aux provinces et états voisins. Ce programme est exécuté: personne n'est plus isolé dans la province, pas plus l'habitant de l'humble "rang" que le citoyen des villes. De l'Ouest à l'Est et du Nord au Sud on voyage sur de bonnes routes d'une extrémité à l'autre de la province.

Après avoir amélioré son réseau routier la province est maintenant en train de le perfectionner. Les conditions modernes de la circu-

lation exigent aujourd'hui des voies plus larges et plus directes, particulièrement dans le voisinage des grandes villes. Le département de la voirie exécute depuis plusieurs années déjà un programme d'élargissements, de rectifications d'alignements et de revêtements permanents qui est en train de modifier l'aspect de notre réseau routier. Les districts de Montréal, de Québec, de Sherbrooke, de Hull, de Trois-Rivières, de la Rivière-du-Loup et de Chicoutimi bénéficieraient les premiers de ces perfectionnements.

La circulation sur les routes de la province est toujours en progrès. L'année 1930 a été remarquablement bonne au point de vue du tourisme étranger, si l'on tient compte de la dépression économique qui règne depuis un an aux Etats-Unis. Le rapport contient des chiffres tout à fait intéressants à ce sujet, et il démontre que, grâce à la publicité intense faite par le département de la voirie, la province a lieu d'être amplement satisfaite des revenus que lui ont apportés, au cours des mois écoulés les visiteurs étrangers.

Le département de la voirie est un des plus grands employeurs de la province. Vingt-trois mille sept cents personnes ont été sur ses listes de paie au cours de l'été. La Voirie a à son service une véritable armée d'employés à qui elle procure de l'ouvrage pendant six à huit mois de l'année. En plus des avantages sans nombre que les routes procurent à la population elles sont en elles-mêmes les pourvoyeuses de travail dans toutes les municipalités de la province.

Situation actuelle de la Voirie

Il y a dans la province 33,040 milles de routes rurales. La longueur actuelle des chemins améliorés est de 13,652 milles représentant 41% de la longueur totale mentionnée ci-dessus. La construction des routes avance depuis quelques années à raison d'au-delà de 1,000 milles par année. La moyenne de construction pour les années comprises entre 1911 et 1920 était de 383 milles.

Le réseau des grandes routes

La longueur totale du réseau des grandes routes est de 5,066 milles où 95% sont complètement terminés, dont 218 milles sont en construction et dont 110 milles restent à améliorer.

Il y a actuellement dans la province 52 artères composant le réseau des grandes routes. Toutes les routes situées dans les vieilles régions de la province sont terminées, il ne reste qu'à effectuer les raccordements nécessaires avec les régions éloignées. Le développement de la voirie exige continuellement que l'on ajoute des routes au réseau. Depuis quelques années l'ensemble de nos artères de grande communication a passé de 3,000 milles à 5,394 milles et l'extension des grandes routes ne peut être considérée comme terminée, car la colonisation ajoute sans cesse de nouveaux districts où il faut établir des communications.

L'entretien

La période du dégel a été normale en 1930, mais l'été fut excessi-

## NOTRE NUMERO SPECIAL

Avis à nos lecteurs et lectrices

Nos lecteurs et lectrices sont priés de prendre note que la prochaine édition de notre journal sera le Numéro Spécial que nous publions à l'occasion de la Noël. Il comprendra douze pages imprimées en couleurs variées. Qu'on ne manque pas de le retenir chez les marchands de journaux de la ville et d'en avertir ses amis.

Nous vous suggérons d'encourager particulièrement les marchands annonçant dans ce numéro spécial. Vous pouvez être assurés d'y trouver chez eux tout ce dont vous aurez besoin pour le temps des fêtes à des prix très avantageux et des conditions faciles.

vement pluvieux et a causé beaucoup de difficultés, particulièrement dans les routes en pays montagneux, par exemple sur la route de Saint-Siméon et sur la route de la Gaspésie. L'automne a joui d'une température exceptionnellement belle et si la période des travaux a été prolongée, les conditions de travail furent particulièrement bonnes.

La longueur totale des chemins à l'entretien en 1930 fut de 11,950 milles. Mille trois cent deux municipalités ou 87% du nombre total des municipalités de la province, bénéficient de l'entretien aux frais du gouvernement. Les 15% qui restent représentent en grande partie les cités et villes où la loi d'entretien ne s'applique pas. Depuis 1923 la longueur des chemins à l'entretien du gouvernement a passé de 1,407 milles à 11,950 milles. Le nombre de cantonniers a été de 902 en 1930. Il était de 828 en 1929, soit une augmentation de 74 cette année.

La suppression des courbes et des angles, ainsi que les diverses améliorations à la visibilité en général avancent rapidement, et donnent de plus en plus à nos routes toute la sécurité désirable à nos automobilistes.

Le programme de revêtements permanents tracé il y a deux ans avance normalement. Ce programme comporte le pavage de 900 milles de routes à proximité des principales villes et il exigera une dépense d'environ 17 millions. L'argentage des routes à paver est en charge de plusieurs équipes continuellement au travail sur le terrain. C'est l'intention du département de la Voirie de donner aux routes qu'il pave les alignements les plus parfaits possible.

Suppression des passages à niveau

Le département de la Voirie a supprimé treize passages à niveau au cours de la saison. Les opérations les plus importantes furent celles d'Amqui, sur la route de Matapédia, et cours, sur la route de Montréal-Hull. Dans ces deux cas le département a supprimé totalement deux passages à niveau les plus dangereux de la province. Dans les onze autres cas le département a pu, par une diversion du chemin, supprimer de 90 p. c. à 95 p. c. de la circulation sur le passage à niveau. Cette question de suppression de passages à niveau prendra plus d'importance au cours de la prochaine saison. Il y a actuellement plusieurs projets à l'étude et pour lesquels les travaux proprement dits commencent au printemps.

L'entretien d'hiver

L'ouverture des chemins à la circulation des automobiles en hiver semble une entreprise solidement établie et destinée à progresser avec les années.

Au cours de l'hiver de 1928-29 le département de la voirie inaugura dans la province le maintien de certaines routes durant l'hiver. Il ouvrit et entretint 607 milles dans le district de Montréal et 225 mil-

Suite à la page 8

**NOUVELLE HEBDOMADAIRE**

**CERUTTI**

Un soleil splendide illuminait la Villa des Fleurs, le grand parc massif et les parterres fleuris comme pour une fête de Dieu.

Il illuminait même les ombres allongées et dansantes que projetaient devant elles Maria et Bianca qui marchaient lentes et pensives sous l'allée des grands arbres.

Une même émotion se lisait sur leurs doux visages de blondes.

—Enfin, dit la plus jeune, c'est tout à fait certain, père est décidé de louer cet atelier...

—Maman en aura beaucoup de chagrin...

Elles se turent de nouveau; une masse de papillons blancs surgit d'un buisson de roses et enveloppèrent les deux jeunes filles. Le souvenir du frère, mort quelques années auparavant, répandit une ombre de tristesse sur elles, en elles.

Pourtant malgré cette mélancolie, de belles lueurs vivantes brillaient dans les yeux clairs et leur cœur semblait s'épanouir en ce jour de printemps à de vagues espoirs, à des rêves de bonheur.

—Pourquoi, ne pas vouloir le connaître, demanda Maria, l'ainé, nous vivons dans une solitude si profonde... d'autres à notre âge...

Elles allaient lentes, onduleuses, parmi la lumière dorée et les parfums enivrants; elles étaient pareilles aux primevères et aux roses et, comme elles, enflammées de tendresse, de griserie, de vie.

Cérutti habitait l'aile gauche de la villa depuis bientôt trois mois. Maria, ni Bianca ne l'avaient encore vu. Seule, leur mère le connaissait et elle en avait perdu la tranquillité de son âme; il habitait l'appartement qu'avait occupé son fils bien-aimé d'abord, et ensuite il était d'une si grande beauté qu'elle tremblait pour ses filles... car elle connaissait un secret terrible de la famille Cérutti...

La vieille servante du peintre parlait souvent à Maria et à Bianca; elles savaient ainsi quelques détails sur ce solitaire. Elles savaient qu'il fuyait la société, particulièrement celle des jeunes filles. Il ne sortait que le soir ou de grand matin.

Par une fin d'après-midi de juin Maria venait du fond du parc portant dans ses bras une masse de roses et de lys lorsqu'elle se trouva soudain, face à face, dans un sentier, avec Cérutti. Caprice du destin.

Tous deux furent immensément et pareillement troublés: Lui, de la voir si exquisement blonde, elle, de le trouver plus beau, plus charmant que son imagination, ne l'avait créé.

—Vous avez massacrés sans pitié, dit-il en la pénétrant de son beau regard, les massifs et les rosiers... Quel dommage!

Pourquoi est-ce dommage, demanda-t-elle, pressée d'ouvrir son cœur, puisque vous n'y allez jamais...

—Je n'ai pas le temps, dit-il ému, je fais en ce moment un très grand travail... ma statue, deux fois plus grande que nature. Entrez un jour... je vous montrerai...

Elle le regarda avec surprise et vit les lueurs étranges, sombres presque sauvages qui montaient dans les yeux noirs.

Il reprit après une courte pause: Une œuvre où je reproduis le plus exactement possible et autant que de voluptueuse attirance pour celui qui se tenait debout devant elle et qui l'enveloppait de son beau regard, maintenant attendri... caressant.

—Excusez-moi, mademoiselle... je voudrais savoir votre nom...

—Maria... dit-elle.

Alors il s'enfuit... Elle resta stupéfaite et cependant heureuse. Elle savait qu'il l'aimait et son âme candidate s'illumina.

Le soir, elle confia à son violon les sentiments délicieux qui l'enivraient.

Aimant toute chose avec passion, Cérutti adorait la musique; il se précipita au fond du parc s'assit sur un tronc d'arbre.

Mais ce qu'il voyait était encore plus doux, plus divin plus splendide que les notes passionnées et tragiques de Beethoven dont elle jouait "Le chant à Elise".

De bout devant la large baie ouverte, vêtue de blanc, le visage souriant, les cheveux blonds tout bouclés, Maria maniait l'archet avec le bras nu, la main blanche.

—Non, non, mon art avant le bonheur; mon talent avant l'amour. J'ai vendu mon âme et mon cœur au vampire de l'art.

Le lendemain matin, Maria qui avait passé une nuit remplie de rêves charmants, se confia à sa mère; celle-ci devint pâle comme une morte et prenant sa fille dans ses bras parmi des larmes et des sanglots, elle lui apprit le terrible destin qui poursuivait impitoyablement la famille Cérutti depuis de longues générations: Tous les vingt ans il y avait parmi eux un fou... infailliblement. Et le pauvre Cérutti, sculpteur célèbre arrièr-petit fils d'un sculpteur resté immortel par son génie, était voué à la folie...

Maria pleura, désespéré, voulant à tout prix aller le voir dans son atelier.

La servante lui dit qu'il était parti à l'aube, en laissant à Maria en souvenir de lui, la statue inachevée et faite à sa ressemblance... Mathilde Osso.

Elle lui apparaissait dans un rayonnement de lumière rose comme une fleur merveilleuse, une fiancée de légende.

Il ferma les yeux... ravi. Il avait trente-cinq ans et connaissait pour la première fois la douceur de l'amour.

Pénétré de ce principe que l'amour est un dérivatif de l'art, qu'il le rétrécit et souvent le tue, il avait jusqu'à présent, fui la femme. Il tenait de son grand-père, de son père — tous les deux peintres célèbres — que l'art est un tyran qui ne souffre pas de partage; il faut lui donner tout son cœur, toute son âme, toute sa vie. C'est à la fois un tyran et un divin amant.

Et Cérutti avait vécu jusqu'à ce moment uniquement pour l'art. Son talent s'était ainsi merveilleusement épanoui; la gloire et la célébrité étaient venues couronner tant d'efforts... Il se croyait heureux... et voici que dans cette banlieue lointaine et solitaire, au moment où il achevait une œuvre, qui serait certes, un chef-d'œuvre, il connaissait l'amour... malheur!

Maria, toujours, souriante, jouait lentement de toute son âme amoureuse; mélodie, barcarolle, rêverie.

Soudain, une main pesa sur l'épaule de l'artiste; une voix douce disait:

"Cérutti, je vous aime... vous aussi, vous m'aimez; laissez là plâtre, ébauche, marbre, il faut vivre, il faut aimer!"

Maria était devant lui vivante et lumineuse... mais un grand frisson le parcourut... il tressaillit, se réveilla... il avait rêvé! La lumière du grand salon était éteinte; le violon s'était tu! Il se leva, secoua ses larges épaules, et murmura, misérable, mais orgueilleux:

—Non, non, mon art avant le bonheur; mon talent avant l'amour. J'ai vendu mon âme et mon cœur au vampire de l'art.

Le lendemain matin, Maria qui avait passé une nuit remplie de rêves charmants, se confia à sa mère; celle-ci devint pâle comme une morte et prenant sa fille dans ses bras parmi des larmes et des sanglots, elle lui apprit le terrible destin qui poursuivait impitoyablement la famille Cérutti depuis de longues générations: Tous les vingt ans il y avait parmi eux un fou... infailliblement. Et le pauvre Cérutti, sculpteur célèbre arrièr-petit fils d'un sculpteur resté immortel par son génie, était voué à la folie...

Maria pleura, désespéré, voulant à tout prix aller le voir dans son atelier.

La servante lui dit qu'il était parti à l'aube, en laissant à Maria en souvenir de lui, la statue inachevée et faite à sa ressemblance... Mathilde Osso.

—Non, non, mon art avant le bonheur; mon talent avant l'amour. J'ai vendu mon âme et mon cœur au vampire de l'art.

Le lendemain matin, Maria qui avait passé une nuit remplie de rêves charmants, se confia à sa mère; celle-ci devint pâle comme une morte et prenant sa fille dans ses bras parmi des larmes et des sanglots, elle lui apprit le terrible destin qui poursuivait impitoyablement la famille Cérutti depuis de longues générations: Tous les vingt ans il y avait parmi eux un fou... infailliblement. Et le pauvre Cérutti, sculpteur célèbre arrièr-petit fils d'un sculpteur resté immortel par son génie, était voué à la folie...

Maria pleura, désespéré, voulant à tout prix aller le voir dans son atelier.

La servante lui dit qu'il était parti à l'aube, en laissant à Maria en souvenir de lui, la statue inachevée et faite à sa ressemblance... Mathilde Osso.

—Non, non, mon art avant le bonheur; mon talent avant l'amour. J'ai vendu mon âme et mon cœur au vampire de l'art.

Le lendemain matin, Maria qui avait passé une nuit remplie de rêves charmants, se confia à sa mère; celle-ci devint pâle comme une morte et prenant sa fille dans ses bras parmi des larmes et des sanglots, elle lui apprit le terrible destin qui poursuivait impitoyablement la famille Cérutti depuis de longues générations: Tous les vingt ans il y avait parmi eux un fou... infailliblement. Et le pauvre Cérutti, sculpteur célèbre arrièr-petit fils d'un sculpteur resté immortel par son génie, était voué à la folie...

Maria pleura, désespéré, voulant à tout prix aller le voir dans son atelier.

La servante lui dit qu'il était parti à l'aube, en laissant à Maria en souvenir de lui, la statue inachevée et faite à sa ressemblance... Mathilde Osso.

—Non, non, mon art avant le bonheur; mon talent avant l'amour. J'ai vendu mon âme et mon cœur au vampire de l'art.

Le lendemain matin, Maria qui avait passé une nuit remplie de rêves charmants, se confia à sa mère; celle-ci devint pâle comme une morte et prenant sa fille dans ses bras parmi des larmes et des sanglots, elle lui apprit le terrible destin qui poursuivait impitoyablement la famille Cérutti depuis de longues générations: Tous les vingt ans il y avait parmi eux un fou... infailliblement. Et le pauvre Cérutti, sculpteur célèbre arrièr-petit fils d'un sculpteur resté immortel par son génie, était voué à la folie...

Maria pleura, désespéré, voulant à tout prix aller le voir dans son atelier.

La servante lui dit qu'il était parti à l'aube, en laissant à Maria en souvenir de lui, la statue inachevée et faite à sa ressemblance... Mathilde Osso.

—Non, non, mon art avant le bonheur; mon talent avant l'amour. J'ai vendu mon âme et mon cœur au vampire de l'art.

Le lendemain matin, Maria qui avait passé une nuit remplie de rêves charmants, se confia à sa mère; celle-ci devint pâle comme une morte et prenant sa fille dans ses bras parmi des larmes et des sanglots, elle lui apprit le terrible destin qui poursuivait impitoyablement la famille Cérutti depuis de longues générations: Tous les vingt ans il y avait parmi eux un fou... infailliblement. Et le pauvre Cérutti, sculpteur célèbre arrièr-petit fils d'un sculpteur resté immortel par son génie, était voué à la folie...

Maria pleura, désespéré, voulant à tout prix aller le voir dans son atelier.

La servante lui dit qu'il était parti à l'aube, en laissant à Maria en souvenir de lui, la statue inachevée et faite à sa ressemblance... Mathilde Osso.

—Non, non, mon art avant le bonheur; mon talent avant l'amour. J'ai vendu mon âme et mon cœur au vampire de l'art.

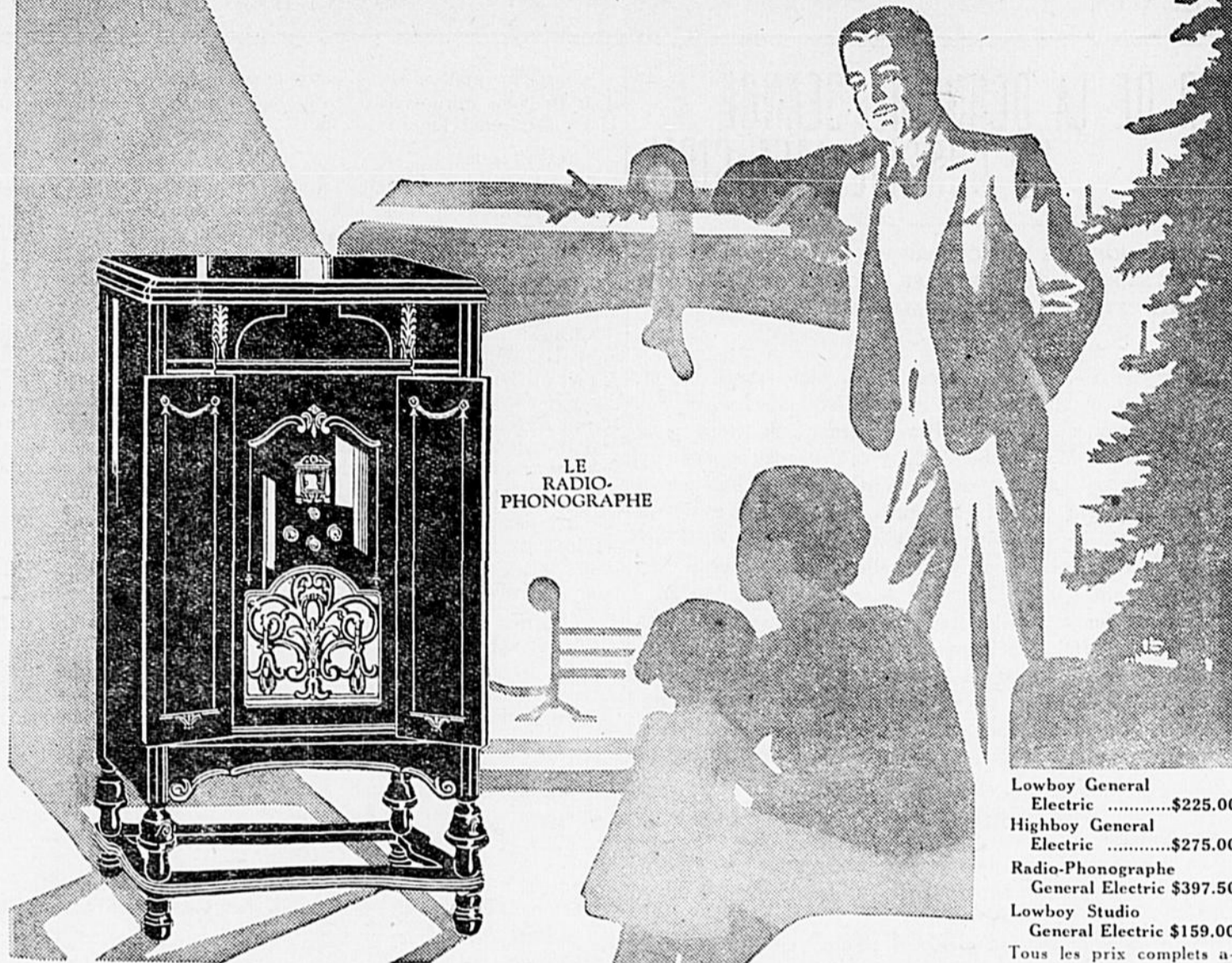
Le lendemain matin, Maria qui avait passé une nuit remplie de rêves charmants, se confia à sa mère; celle-ci devint pâle comme une morte et prenant sa fille dans ses bras parmi des larmes et des sanglots, elle lui apprit le terrible destin qui poursuivait impitoyablement la famille Cérutti depuis de longues générations: Tous les vingt ans il y avait parmi eux un fou... infailliblement. Et le pauvre Cérutti, sculpteur célèbre arrièr-petit fils d'un sculpteur resté immortel par son génie, était voué à la folie...

Maria pleura, désespéré, voulant à tout prix aller le voir dans son atelier.

La servante lui dit qu'il était parti à l'aube, en laissant à Maria en souvenir de lui, la statue inachevée et faite à sa ressemblance... Mathilde Osso.

—Non, non, mon art avant le bonheur; mon talent avant l'amour. J'ai vendu mon âme et mon cœur au vampire de l'art.

**Un Cadeau de \$20,000,000 de la "Maison de Magie" de la GENERAL ELECTRIC**



LE RADIO-PHONOGRAPHE

- Lowboy General Electric .....\$225.00
  - Highboy General Electric .....\$275.00
  - Radio-Phonographe General Electric \$397.50
  - Lowboy Studio General Electric \$159.00
- Tous les prix complets avec Radiotrons C. G. E.

La General Electric a dépensé vingt millions de dollars en recherches de radio seulement, dans ses merveilleux laboratoires de recherches... la "Maison de Magie" moderne... et le résultat est le Radio General Electric, le seul à posséder tous les avantages de la Réception à Portée Complète!

appréciez immédiatement la Sensibilité à Portée Complète qui se traduit en puissance et en volume... et le Son à Portée Complète, aussi réel et aussi pur que l'émission originale.

Lorsque vous tournerez le cadran, vous serez charmé de la Sélectivité à Portée Complète qui élimine la superposition des postes. Et lorsque vous écouterez un programme, vous

Vraiment, le Radio General Electric est un cadeau de \$20,000,000. Vous pouvez choisir le modèle que vous voulez et le posséder suivant les conditions de paiement spéciales pour les Fêtes. RL-1330BF

**RADIO À PORTÉE COMPLÈTE GENERAL ELECTRIC**

En vente par

**P.T. LEGARÉ**

Rue St-Antoine, Tél No 214 St-Hyacinthe.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., LIMITED

**LES SPORTS D'HIVER**

Brillante saison à Québec

La saison des sports d'hiver, qui est l'une des principales attractions de la ville de Québec en janvier et février, comporte cette année plusieurs événements sportifs du plus haut intérêt, dont le moindre n'est peut-être pas le grand Derby de Chiens qui aura lieu dans la vieille cité de Champlain les 19, 20 et 21 février prochain. Cette course de 120 milles, qui est une rude épreuve d'endurance tant pour les chiens que pour leurs conducteurs, mettra de nouveau en lice cette année les plus fameux "mushers" du continent nord-américain. On compte qu'Emile St-Goddard, du Pas, qui a déjà remporté quatre fois la course à Québec, défendra le titre qu'il a conquis en février dernier, et au nombre des autres inscriptions, figurent Leonard Seppala, d'Alaska, Paddy Nolan, de Québec, Frank Dupuis, Earl Brydges et Hector Chevrete. Un grand bal-masquerade, qui a lieu tous les ans au Château Frontenac à l'issue du Derby de Chiens, couronnera cet événement sportif.

Un autre événement d'importance au programme des Sports d'Hiver sera le grand Congrès International de la Raquette, dont la date a été fixée au 31 janvier et au 1er février. Plus de 3,000 gais lurons venant de toutes les parties du Canada et des Etats de la Nouvelle-Angleterre et revêtus de leurs costumes aux brillantes couleurs, paraderont dans la soirée du 31 janvier, à travers les rues de Québec, corps de clairons en tête et flambeaux allumés en mains.

La fameuse course en canot sur la glace du Saint-Laurent, qui remporta un si vif succès l'an dernier sera disputée encore cette année vers le milieu de février. Les hardis canotiers traverseront le fleuve entre Québec et Lévis et se fraieront un chemin parmi les glaces mouvantes. Ces canots sont semblables à ceux qu'utilisaient les passeurs qui travaient autrefois les voyageurs, d'une rive à l'autre du grand fleuve. On ajoutera plus d'intérêt à cette course en incluant un portage dans les rues de Québec.

On prévoit qu'un si vaste programme de sports contribuera à attirer un grand nombre de visiteurs de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Les amusements ne manqueront pas; il y aura patinage, sauts en ski, toboggan, raquette et autres attractions populaires. Durant tout le temps que dureront ces sports, le Château Frontenac sera le rendez-vous des amateurs. Les hôtes du luxueux hôtel ont le privilège de bénéficier des attractions offertes par les diverses organisations sportives de la vieille capitale. Le fameux bal de la veille du Jour de l'An qui aura lieu au Château sera un autre événement mondain digne d'attention, où revivra cet esprit de gaieté que l'on ne trouve que dans la capitale du Canada Français.



**CANADIEN NATIONAL**  
Pour Billets et renseignements adressez-vous à E. O. Picard, agent pour la ville, 37 Laframboise.

Lui.—Puis-je imprimer un baiser sur vos lèvres?... Elle.—Imprimez, mais ne publiez pas.

—C'est vous, Joseph, qui venez de faire dégringoler ma pendule? —Ne vous plaignez pas; c'est la première fois qu'elle marche!

—C'est drôle, la journée m'a semblée longue aujourd'hui. —Parbleu!... on ne s'est pas encore disputés!



Suivez l'été. Allez vers ces côtes ensoleillées qui font fuir l'hiver et ses frimas, où le bruissement des feuilles forme une douce musique. Auto, golf, yacht, les scènes reposantes et les amusements de Vancouver et Victoria que vient de réunir le nouveau service maritime triangulaire du Canadien National. Ou bien allez chercher vers le sud les charmes incomparables de la Californie ensoleillée.

Renseignements complets auprès de tous agents du Canadien National.

**CANADIEN NATIONAL**

**COLONNES FEMMINES**

**REPROCHE**

Dieu m'a donné un coeur, une âme de poète  
Eprise d'idéal, trop sensible aux beautés  
D'un firmament si bleu qu'un grand fleuve reflète.  
Ivre de son bonheur, se grisant de clarté,  
Elle aime les beaux soirs aux teintes opalines,  
Et vibre au moindre accord d'une chanson d'été.  
Dieu m'a donné un coeur et m'a faite orpheline,  
Jamais une caresse à mon front soucieux,  
Jamais un doux parler à mon âme chagrine.  
Et je vais mon chemin d'un pas silencieux.....  
Pourquoi me reprocher mes sanglots, ma faiblesse,  
Cette âme qui soupire à cet amour pieux?  
Pourquoi me reprocher, de mon coeur, la tristesse?....  
Madeleine de Bleiz

**L'AMOUR**

Par JOAN CRAWFORD

L'amour est une des forces de ce monde qui ne peuvent être définies. Il signifie des choses différentes pour des gens différents. Il n'existe aucun type standard pouvant s'adapter communément à la multitude des êtres; il est sans limites définies, sans lois et sans règles déterminées.  
De tout temps, des sages et des philosophes ont essayé d'emprisonner son esprit dans l'espace de quelques mots limitatifs inadéquats pour exprimer sa grandeur infinie. Aussi toutes leurs définitions ont prouvé par des faits leur profonde inexactitude.

L'amour est ce que chaque personne le fait. L'amour est construit avec les matériaux que chacun lui apporte. C'est pourquoi il y en a de toutes les forces et de toutes les grandeurs comme de toutes les durées. Il dépend de ce que chacun est capable de lui consacrer, mais nul ne peut donner qu'en proportion de ce qu'il possède et de son aptitude à donner. Les plus généreux sont, comme partout, les plus favorisés. C'est à faire frémir de désolation aussi bien les grands égalitaires que les partisans les plus acharnés de la standardisation.

Il y a autant de types d'amour que d'êtres humains. Si l'on veut définir dans son ensemble cette grande et rare émotion digne du nom d'amour, on peut dire que l'amour est un parfum enivrant composé des milliards d'essences diverses de ce que chacun est capable de donner de meilleur de lui-même; l'amour est l'essence même de la vie universelle, il est la force créatrice et généreuse qui embrase et fait mouvoir tout l'univers.

Chanceux et rares ceux à qui est échue la capacité de comprendre et d'apprécier ce qu'est le véritable amour. La majorité du monde vit sa vie, satisfaite d'émotions de moindre importance, inconsciente du bonheur qui lui échappe.

L'amour est la seule émotion humaine capable de surmonter la barrière entre l'idéal et le pratique. L'amour naît dans l'idéalisme et idéalise tous les éléments matériels où il se retrouve.

Si l'émotion qui s'émana hier d'un simple rêve est aujourd'hui tuée par des faits matériels, c'est qu'il ne s'agit pas d'un véritable amour. L'amour se fortifie, se perfectionne au contact des réalités de la vie. Il atteint son plein développement lorsqu'il se nourrit du pain de la vie et non des gâteaux du rêve.

Chaque personne comprend l'amour à sa façon, mais à chacun l'amour est nécessaire. Quelqu'un dit un jour que l'amour est la vie pour un homme et que la vie est l'amour pour la femme.

Ceci n'est peut-être pas aussi vrai aujourd'hui que ce fut l'être hier. Avec chaque nouvelle génération, la femme trouve un champ plus large d'existence et d'activité, de nouveaux intérêts qui augmentent les possibilités d'application de son énergie et de son intelligence. Ce nouvel horizon plus large ne diminue en rien l'importance de l'amour à ses yeux, il ne peut au contraire qu'en étendre le domaine; puisqu'appelée de ce fait à mieux juger des autres éléments de la vie, la femme ne peut que mieux

comprendre son importance dans l'ordre général des choses. Je pense que l'amour sera toujours la force la plus absorbante et l'influence la plus puissante de la vie des femmes.

Pour l'amour les femmes se sacrifieront toujours et trouveront la félicité dans ce sacrifice même. Un homme peut aimer aussi sincèrement et aussi profondément qu'une femme, peut-être même plus profondément, mais son amour n'est pas aussi multiple, aussi envahissant, aussi large, et beaucoup des mille détails sous lesquels il vit pour la femme échappent souvent à l'homme. Une femme perdrait le monde entier pour sauver son amour tandis qu'un homme conquerrait le monde pour gagner le coeur qu'il aime.

Mais un réel amour est, avant tout, une émotion mutuelle. Il est basé sur un don égal de soi-même. Un amour ou un seul des deux aime vraiment, n'a aucune chance de parvenir à un grand résultat. Cet amour unilatéral constitue un terrain fertile pour la crainte; et la crainte tue l'amour. Un amour vrai et durable peut seulement être basé sur la certitude de sa réciprocité qui est en même temps la certitude de son existence et de sa force.

Le moment à partir duquel la crainte entre dans l'amour est le moment à partir duquel il commence à mourir. Il ne croit que dans la confiance absolue.

Ni le temps, ni le lieu, ni l'âge importent pour l'amour. Il peut donner d'aussi douces émotions et constituer une force aussi puissante dans les heures du fougueux élan de la jeunesse que dans sa transformation, en avançant en âge, en une mutuelle compréhension, une tendre et profonde affection et en même temps une douce camaraderie.

Je pense sincèrement qu'il peut y avoir eu plusieurs amours dans l'existence d'un homme ou d'une femme. Il s'agit de types d'amour aussi différents que l'homme ou la femme sont différents suivant l'âge et l'expérience. L'amour de vingt ans n'est pas le même que celui de quarante, mais l'un sera aussi réel et satisfaisant que l'autre. Tout être normal est toujours en état d'amour. Il peut, à certains moments, ne pas s'en douter, mais cela est. Son amour peut être purement idéal ou bien s'appliquer à une personne en chair et en os, mais pour être réellement en vie il faut qu'il aime d'une façon ou d'une autre. Ne pas aimer, c'est ne pas vivre.

L'amour est absolument nécessaire à l'épanouissement complet de la vie. C'est le stimulant, le viatique, le fil conducteur de la vie qui nous inspire le goût de la vie elle-même, aussi bien dans les moments de joie et de bonheur que dans les jours les plus sombres.

Lutter uniquement pour soi-même et pour sa propre gloire ne comporte jamais un centième de la joie que procure la lutte pour celui ou celle qu'on aime. L'amour encourage à penser à l'avenir et apporte la joie dans la lutte pour la vie. L'amour développe la force des pensées. Il meurt dans l'inactivité et le marasme mental et physique. L'amour véritable est l'élément le plus sain de la vie.

Les cyniques, les sceptiques, les philosophes matérialisants, peuvent se moquer de son existence, leurs sarcasmes sont bien légers aux o-

Une *Dow* ou deux  
chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

Le plus beau  
cadeau qu'il  
pouvait lui  
offrir



Les taux du soir des appels entre postes (n'importe qui) sont en vigueur à 7 p.m. Les taux de la nuit commencent à 8.30 p.m. Vous accélérez le service en donnant à "Longue Distance" le numéro désiré. Si vous ne connaissez pas ce numéro "Information" le cherchera pour vous.

Quel bonheur d'être fiancé, mais ce bonheur n'était pas sans mélange, parce que Richard voyageait toute la semaine et ses nombreux déplacements rendaient difficile toute correspondance suivie.

Puis un soir qu'il s'ennuyait davantage, il lui téléphona de sa chambre d'hôtel. C'est le plus beau cadeau qu'il pouvait lui offrir et il lui en coûta moins qu'un billet de cinéma.

C'était si facile et ils furent si contents qu'ils continuèrent ces visites par téléphone chaque mardi soir et chaque jeudi — minutes d'un bonheur inoubliable. Les semaines semblaient moitié moins longues.

Le téléphone, c'est ce qui se rapproche le plus d'une visite personnelle. Les appels extérieurs sont sûrs, peu coûteux — ils sont plus rapides que jamais.



**GOLD CROSS GIN**  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

**"Halte-là!"**  
"Les Canadiens sont là," s'écrie Baptiste avec enthousiasme. Il ne s'est jamais caché pour acclamer son club favori, — non plus que son gin favori.

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en ent.épôt pendant des années.

**10 onces \$1.10**  
**26 onces \$2.55 - 40 onces \$3.65**

**MELCHERS DISTILLERIES LIMITED**  
Distillateurs depuis 1898

Distilleries: Berthierville, Qué. Bureau-Chef: Montréal.

**Gin Canadien Melchers Croix d'or**

reilles de la foule humaine qui n'en continue pas moins de trouver sa grande force dans l'amour. Ce sont seulement ses imitations et ses compromis qui apportent leur noir cortège de désillusions et d'ennui.  
Le véritable amour est la condition essentielle du bonheur.

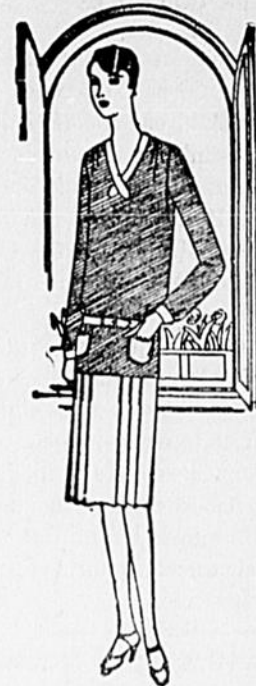
Trop exigeant  
—Comment, tu es brouillé avec ton homme d'affaires? Tu étais si content qu'il prenne tes intérêts?  
—Certainement, il a pris d'abord les intérêts, puis il a fini par prendre mon capital!

Le père. — J'ai une fille de vingt ans à qui je donne 10,000 dollars de dot; j'en ai une autre de trente ans à qui je donne \$20,000 de dot.  
L'amoureux. — N'en auriez-vous pas une autre de quarante ans?

**MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES**

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoche, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toute sortes.



**TAPIS ET PRELARTS.**

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

**BERGERON & SICOTTE**

ST-HYACINTHE

**POURQUOI l'on doit se servir du CHARBON DE TOURBE**

PARCE qu'il s'allume rapidement, brûle librement et donne une chaleur prompte et intense.

PARCE qu'il élimine le sciage et le fendage.

PARCE qu'il coûte peu, environ 50 pour cent du coût du bois.

— PRIX: —

80 pieds cubes . . . . . \$6.50  
(Correspondant à 1 tonne)  
160 pieds cubes . . . . . \$12.50  
(Correspondant à 2 tonnes)

**LA CIE DE TOURBE HYDRAULIQUE LIMITEE**

9 rue St-Denis, Tél. 98 St-Hyacinthe.

Brûlez un Combustible Local et Economisez sur votre Chauffage

**AVIS AU PUBLIC**

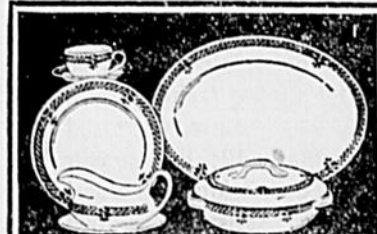
La Commission des Liqueurs de Québec fait savoir au public que les demandes de permis pour l'année 1931-1932 seront reçues au bureau de Montréal, "Place-des-Patriotes", jusqu'au 31 décembre 1930 inclusivement; les décisions seront communiquées aux intéressés dans les délais prévus par la loi. Aucune pétition présentée après le 31 décembre 1930 ne sera acceptée. On est prié de prendre note que cette règle sera strictement observée.

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

SOUS L'ADMINISTRATION DE POWER CORPORATION OF CANADA LIMITED

**SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED**

UN dividende de un et demi pour cent (1 1/2%) sur les ACTIONS PRIVILEGIEES de la SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1930. Ce dividende est payable le 15 janvier 1931 aux actionnaires enregistrés le 20 décembre 1930.  
Par ordre du conseil d'administration, L. C. HASKELL, Secrétaire  
Montréal, 28 novembre 1930.



**GRATIS**

Nouveau service à diner (semi-porcélaïne) 97 morceaux, valeur \$30.00, donné GRATIS avec le

**THE et CAFE MIKADO**

ACTUELLEMENT CHAQUE PAQUET CONTIENT UNE ASSIETTE (9 POUCHES), D'UNE VALEUR DE 30c.  
Meilleur que tout autre thé et café du même prix.  
Noir - 65c. lb.  
Japon & Café - 70c. lb.

GLOBE TEA CO. MONTREAL  
En vente partout, demandez-le à votre fournisseur.

—Pour faciliter la recherche du corps de votre défunt mari, pourriez-vous nous dire s'il avait un signe particulier?  
—Oui, il parlait du nez.  
Mme X. — Savez-vous qu'on nous prend souvent, ma fille et moi, pour deux sœurs?

NOTES LOCALES

LA GUIGNOLE

Comme par les années passées les membres de la Conférence St-Vincent de Paul ont décidé, à leur dernière assemblée, de courir la Guignole les 19 et 29 décembre courant. Le 19 décembre cette quête se fera au Marché Centre et le 29, dans la soirée, par les rues de la ville.

Il faut espérer que cette quête sera plus fructueuse que celles des années passées et que tous s'intéresseront à cette oeuvre de charité. Il faut donner selon ses moyens mais avec bon coeur aux membres de la St-Vincent de Paul qui feront cette quête annuelle pour les pauvres de notre ville.

STATISTIQUES DE LA VOIRIE

Le dernier rapport de l'Honorable J. E. Perrault, ministre de la Voirie, nous fournit d'intéressantes statistiques sur les activités de ce département en 1930 dans le comté de Saint-Hyacinthe.

Au cours de la présente année plus de 117 milles de chemins ont été entretenus par le département de la Voirie de Québec dans notre comté. Ces divers travaux d'entretien furent exécutés sur 35 milles de routes régionales ou provinciales et sur 82 milles de chemins municipaux. Au 15 novembre dernier des travaux d'entretien avaient aussi été exécutés sur 74 milles de la route Rougemont St-Hyacinthe-Drummondville-Trois-Rivières et sur 76 milles de celle de Montréal-St-Hyacinthe-Richmond.

Des travaux de construction de chemins municipaux furent exécutés en 1930, avec une subvention du gouvernement, dans les paroisses de LaPrésentation, St-Charles, St-Judes, St-Damase, Ste-Madeleine paroisse et village, N.-D. de St-Hyacinthe, St-Barnabé et St-Joseph, pour une longueur totale de 15 milles.

Pour le blanchissage des maisons, des granges et des dépendances sises aux abords des routes le département a fourni gratuitement 23,900 livres de chaux à nos cultivateurs.

La moyenne journalière de la circulation observée durant les sept jours du recensement fait pas le ministère de la Voirie l'été dernier a été de 808 voitures pour la route Rougemont-St-Hyacinthe - Drummondville-Trois-Rivières et de 765 pour celle de Montréal-St-Hyacinthe-Richmond. L'augmentation de la circulation de 1930 sur 1929 a été de 28% sur la première route et de 55% sur la seconde.

AU DISPENSAIRE

Rapport des Activités

Le Dr Ovilva Desmarais, directeur-médical du dispensaire de St-Hyacinthe, vient de compléter son rapport sur les activités de cette institution au cours de la dernière année. Ce rapport comprend le travail du médecin et de l'infirmière du 1er novembre 1929 au 31 octobre 1930. Le voici en détail:

Nombre de jours de cliniques, 143; Nombre de cliniques, 151; Heures aux cliniques, 576; Heures aux visites, 931; Heures au bureau, 305; Nombre de cliniques anti-tuberculeuses, 88; Assistance, 777; Positifs, 57; Cas négatifs, 644; Cas douteux, 6; Sous observation, 51; Rayons X, 685; Décès (tuberculeuse), 10; Patients traités gratuitement au dispensaire, 68; Adultes, 58; Enfants, 10; Traitements, 24; Nombre de cliniques de Puériculture, 91; Assistance, 1660; Nouveaux cas, 145; Décès (enfants de 0 à 2 ans), 6; Visites à domicile par le médecin, 318; visites à domicile par l'infirmière, 2945; Bébés, 1635; Cas ante-partum, 314; Cas post-partum, 735; Entrevues ante-partum, 295; Cas prénatales, 1158; Hygiène scolaire 297; Tuberculeuse, 546; Hygiène en tuberculeuse, 648; Maladies contagieuses, 25; Cas dirigés vers le médecin, dentiste oculiste, etc., 288; Cas dirigés vers les cliniques, 862; Pièces de littéraires distribués, 2890; Patrons et lettres ante-partum distribués, 1700; Appels téléphoniques, 741.

A L'HONNEUR

Le R. F. Césidius, de l'Institut des Frères Maristes, et M. J.-E. Paquin, professeur à l'École Normale de cette ville, viennent d'être décorés au 31ème degré de l'Ordre du Mérite Scolaire. Ce degré est désigné sous le titre de "Très Méritant" et est accordé aux personnes qui ont enseigné au moins vingt ans avec grand succès. C'est le plus haut témoignage de cet Ordre et la décoration comporte un diplôme, une rosette et deux médailles.

Le R. F. Césidius est âgé de 86 ans. Originaire de France il fit la traversée en 1885 pour venir fonder la Province Mariste au Canada. Il fut pendant vingt ans provincial de la Communauté puis directeur à St-Hyacinthe et à Lévis. Il est actuellement à sa retraite, à la Maison Provinciale d'Iberville, depuis bientôt six ans, où il est à écrire ses mémoires.

Le Professeur J.-E. Paquin est né à St-Cuthbert, comté de Berthier, le 19 mai 1885. Son père, M. C.-N. Paquin, fut instituteur pendant 38 ans avant de devenir gérant de la Banque Ville-Marie. Son grand-père, M. Honoré Paquin, fut également instituteur à Louiseville et à Ste-Ursule, comté de Maskinongé, durant 46 ans.

Le Prof. J. E. Paquin fit son cours primaire à l'école de son père; son cours classique au collège de Montréal, dirigé par les RR. PP. de St-Sulpice. En 1903-04 il reçut le titre de bachelier-ès-lettres et en 1906, celui d'ès-arts. En 1907 il recevait le certificat de Génie Civil Fédéral. En 1907-08 il recevait le diplôme d'École Supérieure Académique de l'École Normale Jacques-Cartier de Montréal.

En septembre 1907 il était nommé professeur de lettres et sciences à l'Académie Commerciale de St-Jean-d'Iberville. En 1912 il était promu comme professeur de Phonétique française à l'École Olier, de Montréal. En mai 1914, le Conseil de l'Instruction Publique le nomma titulaire de la Chaire de Pédagogie à l'École Normale de St-Hyacinthe et à celle des Sciences Physiques en 1929.

En 1912, avec quelques-uns de ses confrères il fonda, à Montréal, le Cercle Roy, un cercle d'études pédagogiques. Ce cercle se transforma bientôt en celui de l'Alliance Catholique, association qui groupe maintenant tous les professeurs de Montréal. En 1909 il fonda, à St-Jean-d'Iberville, le "Salon Littéraire et Musical", et en 1913, l'Association des Professeurs des Écoles Normales de cette province. Il occupe encore le poste de président de cette Association.

Le professeur Paquin est un collaborateur régulier de "L'Enseignement Primaire", de Québec; du "Bulletin de la Ligue des Institutrices de l'Ouest Canadien"; de "La Revue Pédagogique", revue publiée par la librairie Delagrave, de Paris; du "Semeur", organe officiel de l'A. C. J. C.; du "Canada Français" et de la "Revue Trimestrielle", deux revues littéraires de notre province.

Nos félicitations sincères à ces deux décorés.

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Les statistiques démographiques des trois paroisses de Saint-Hyacinthe, pour l'année 1930 de janvier à novembre inclusivement, sont comme suit: 354 baptêmes, 106 mariages et 276 sépultures.

À la cathédrale il y a eu 127 baptêmes, 40 mariages et 134 sépultures. Ce dernier chiffre comprend les sépultures des religieux et religieuses de nos diverses communautés et celles des personnes décédées à l'étranger et inhumées dans cette paroisse.

À Notre-Dame du Rosaire, 109 baptêmes, 39 mariages et 77 sépultures; au Christ-Roi, 118 baptêmes, 27 mariages et 65 sépultures. Dans les trois paroisses les naissances donnent une augmentation de 78 sur les sépultures.

À St-Joseph d'Yamaska il y a eu, depuis janvier, 23 baptêmes, 5 mariages et 11 sépultures.

A UN BRIDGE

Mlles Marie-Paule et Gilberte Borduas, de cette ville, recevaient à un bridge ces jours derniers en l'honneur de Mlle Marie Gauthier, de Montréal, en visite à St-Hyacinthe. Les invitées étaient: Mlles Yvonne Gareau, Églantine Bourbeau, Laure Sicotte, Cécile Bouchard, Berthe Gareau, Marguerite Marin, Cécile Bourbeau, Roland St-Germain, Fabienne Chailfoux, Ruth Phaneuf, de St-Hugues, Claire Ostiguy et Lillian Duckett.

L'ORDRE DU MERITE SCOLAIRE

Une cérémonie qui fera époque dans nos annales s'est déroulée à l'École Normale de notre ville, samedi après-midi, à l'occasion de la remise des décorations de l'Ordre du Mérite Scolaire pour le diocèse de Saint-Hyacinthe.

Cette brillante démonstration était sous la présidence active de l'Hon. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction Publique de la Province de Québec, et S. G. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque du diocèse, occupait le fauteuil présidentiel d'honneur.

L'on remarquait aussi parmi les principaux invités: Mgr P. S. Desmarais, P. A. vicairer-général; MM. les chanoines Léon Pratte, supérieur du Séminaire, et P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale; MM. les abbés Lucien Bernard, principal de l'École Normale, J. E. Laferrière, professeur au Séminaire; L'Hon. T.-D. Bouchard, Orateur de l'Assemblée Législative et député du Comté; M. Lionel Bergeron, secrétaire du département de l'Instruction Publique, M. Emile Solis, président de la Commission Scolaire de St-Hyacinthe, le Dr J. H. L. Pagé, maire de St-Hyacinthe, M. le Professeur J. E. Paquin, de l'École Normale, M. Bergeron, du département de l'Instruction Publique et plusieurs autres.

La fête eut lieu dans une des salles de l'École Normale magnifiquement décorée de palmes et de fougères. Pour la circonstance les élèves de l'Institution avaient préparé un superbe programme de chant et musique.

L'Hon. Cyrille Delage fut le premier à prendre la parole. Il se déclara heureux et fier d'avoir suspendu ses nombreuses occupations pour venir présider cette belle démonstration et rendre un témoignage bien mérité à ceux qui ont rendu de bons services à la cause de l'éducation. Il parla de nos pionniers qui amenèrent avec eux des laborateurs dont la mission était de s'attaquer à la forêt pour y ouvrir un domaine; des missionnaires qui avaient celle de semer le germe de la civilisation et de la foi catholique; et des éducateurs dont la mission, pour eux, était de s'attaquer aux cerveaux et d'augmenter le domaine de l'intelligence. Il parla longuement de ces premiers éducateurs et de leurs belles traditions. Il rendit témoignage à S. G. Mgr Decelles pour sa puissante collaboration comme membre du Conseil de l'Instruction Publique et aux précieux services rendus par les instituteurs religieux et laïques dans le domaine de l'enseignement primaire. Il termina en formulant des vœux pour que le but proposé lors de la fondation de cet Ordre du Mérite Scolaire puisse être atteint et qui consiste au relèvement de la carrière de l'enseignement aux yeux de notre population; et, pour ceux qui s'y dévouent, un plus grand respect, une appréciation plus vive et plus réelle.

Mgr Decelles félicita M. le Surintendant de son heureuse suggestion faite au gouvernement pour demander la création de l'Ordre du Mérite Scolaire. Il est juste, dit-il, de décorer ces instituteurs et institutrices qui ont rendu de si appréciables services à la cause de l'enseignement et qui ont montré de la persistance dans le dévouement. Il est aussi heureux de féliciter les nombreux décorés qui appartiennent au diocèse qu'il dirige.

L'Hon. T. D. Bouchard, invité à prendre la parole, déclara que le dévouement pour la cause de l'éducation dans un pays est bien le plus bel acte à être décoré. Aussi, il est heureux de s'unir à Mgr Decelles, comme représentant du comté, pour féliciter le surintendant qui est le promoteur de cet Ordre du Mérite Scolaire. Il adresse ses plus sincères félicitations aux décorés qui tous, dit-il, ont donné l'exemple d'une belle vie et sont une source d'encouragement. Il termina en ajoutant quelques mots sur le système actuel d'enseignement dans notre Province et formule des vœux pour un plus grand développement.

M. le Dr J. H. L. Pagé, maire de Saint-Hyacinthe, ajouta ensuite quelques mots.

La fête se termina par le chant de "O Canada" et fut suivie d'une légère collation servie aux décorés, au nombre d'environ 55, ainsi qu'aux invités.

DEUX VOLS A ST-JOSEPH D'YAMASKA

Un vol a été commis dimanche dernier, vers les deux heures de l'après-midi, chez M. Arthur Girard, cordonnier, de Saint-Joseph sur Yamaska. M. Girard, accompagné de sa famille, était parti pour faire une courte promenade et avait confié la garde de la maison à son fils Roland âgé de 14 ans. Durant son absence deux hommes entrèrent dans sa demeure au moyen de fausses clés et ordonnèrent au jeune Girard de sortir le menaçant même de l'assommer. Les deux malfaiteurs visitèrent à la hâte tous les appartements et parvinrent à mettre la main sur une somme de \$40.00 qui se trouvait dans un meuble.

Avec le produit de leur vol tous deux sautèrent dans un auto de marque Ford et prirent la fuite avant même que le jeune Girard eut donné l'alarme.

Dans la nuit de lundi à mardi des maraudeurs nocturnes se sont introduits sur les terrains du Canadien Pacifique à St-Joseph sur Yamaska. Ils visitèrent plusieurs wagons qui se trouvaient sur les voies d'évitement. Ils brisèrent des caisses et s'emparèrent d'une certaine quantité de chaussures appartenant à la Maison A. & J.-M. Côté et des bas de la Cie Penmans Ltd pour une somme d'environ \$50.00. Ils se sont aussi introduits dans la "Freight Shed".

D'actives recherches sont à se faire par la police de St-Hyacinthe pour trouver les auteurs de ces deux vols.

LA NOUVELLE ROUTE

Les employés du Ministère de la Voirie travaillent activement depuis mercredi dernier au tracé de la nouvelle route à revêtement permanent qui sera construite entre St-Hyacinthe et St-Hilaire. Cette nouvelle route partira de la rue Tellier, à Saint-Hyacinthe, pour se diriger en droite ligne vers le nord jusqu'aux voies du Canadien National et pour ensuite suivre ces voies jusqu'à St-Hilaire où se fera la construction d'un pont sur le Richelieu.

Les travaux de construction commencent tout probablement au printemps prochain et ils seront poussés activement. La nouvelle route aura une longueur de 13 milles et raccourcira la distance qui sépare St-Hyacinthe de St-Hilaire d'environ cinq milles.

Les travaux qui se poursuivent actuellement sont sous la direction de l'ingénieur Lessard.

COURRIER DE ST-DAMASE

Ces jours derniers ont eu lieu, en l'église paroissiale de Saint-Damase, les funérailles de M. Paul Gaucher. Le service funèbre fut chanté par le curé de la paroisse, M. l'abbé Perreault, et l'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse.

Le défunt était âgé de 32 ans. Outre son épouse, née Jeanne Trudeau, il laisse dans le deuil sept enfants et un frère, M. Alcides Gaucher.

Nos sympathies à la famille en deuil.

—Mme Joseph Choquette, née Anna Choinière, est décédée mardi. La défunte était la soeur de M. Arthur Choinière, marchand. Outre son époux elle laisse dans le deuil 3 fils, Laurent, Placide et Paul-Emile, ainsi qu'une fille, Cécile, tous de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu hier matin en l'église paroissiale de St-Damase.

Nos sympathies à la famille éplorée.

—Ces jours derniers étaient en visite chez Mme T. Marchessault: MM. Lapalme et Phaneuf, de Montréal, Mme Lamarche, de St-Hyacinthe.

LISEZ LE CLAIRON

Une DOW ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

AU COUVENT DE LORETTE

La chapelle du Couvent Notre-Dame-de-Lorette avait revêtu un air de fête, lundi dernier, à l'occasion de la Première Communion de treize jeunes filles. La messe fut célébrée par le Chanoine F.-A. Laroche, procureur de l'Évêché. Le choeur de chant, du pensionnat fit entendre, au cours de la cérémonie religieuse, des cantiques de circonstance. Les parents des petites communiantes assistèrent nombreux à cette touchante cérémonie.

Voici les noms de ces premières communiantes: Mlles Madeleine Fontaine, Jeannette Lajoie, Yolande Philie, Norma Robson, Marcelle Trudeau, Francine Gendreau, Jeannine Beauchemin, Yvette Laroche, Thérèse Couture, Jeanne Bédard, Jeanne d'Arc Fournier, Betty Egan et Gilberte Desrosiers.

À 4 heures de l'après-midi une seconde cérémonie religieuse admettait dans la Congrégation de l'Enfant-Jésus ces jeunes communiantes et Mlles Noëlla Pigeon, Noëlla Bernier, Ida Cournoyer, Edna Robson, Grace Egan et Thérèse Cournoyer. Il y eut aussi réception des Archevêques de Marie. Quatorze jeunes élèves furent admises dans cette congrégation. Ce sont: Mlles Huguette Godbout, Annette Martineau, Rita Brodeur, Marguerite-Marie Lemay, Marie Rondeau, Bernadette Simonneau, Madeleine Lord, Suzanne Chartier, Marthe Jodoin, Louise Ostiguy, Réjane Bergeron, Bella Rodrigue, Rachel Lafleur et Rosée Delvoy.

Trente-trois élèves furent aussi agrégées dans l'Association des Saints-Anges. Le sermon fut donné par M. l'abbé Emilien Chagnon, vicaire de la cathédrale. La bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement clôtura cette journée.

Voici les noms des nouvelles congréganistes Anges Gardiens: Mlles Mariette Béland, Claire Sylvestre, Jeanne Brodeur, Catherine Bourgeois, Suzanne Leblanc, Marie-Laure Ménard, Pauline l'Abbé, Simonne Lajoie, Madeleine Boris, Lina Girard, Lucille Girard, Doris Duphily, Rita Casavant, Pauline Santoire, Suzanne Labonté, Rose-Alma Grenier, Germaine Girard, Georgette Chabot, Fernande Simonneau, Léona Deslauriers, Lorraine Brabant, Thérèse Lemieux, Mariette Lemieux, Fabienne Chartier, Madeleine Sara-Bournet, Thérèse Lemay, Rita Lussier, Rolande Perrault, Jeanne Bernier, Yvette Bédard, Madeleine Bédard, Gertrude Blouin et Thérèse Allard.

TROIS FEUX CETTE SEMAINE

Notre brigade du Feu est très active depuis quelque temps. En effet, après les nombreuses sorties de la semaine dernière elle dut répondre à trois appels différents au cours de la présente semaine.

Lundi soir, vers les 10 heures, nos pompiers étaient appelés pour combattre un commencement d'incendie au Syndicat Ouvrier. Mardi matin, vers les 5 heures, ils se rendaient chez M. Napoléon St-Jean, 41 rue St-Michel, et vers 7 heures, chez M. Edmond Bernier, plombier, 51, rue Cascade.

ETAT-CIVIL

Cathédrale

Naissances. — Déc. 7: Joseph, Maurice, André, fils de René Desmarais et de Yvonne Hamel. Parr. et marr.: David Hamel et Eva Bernard. — Déc. 7: Marie, Antoinette, Jacqueline, Françoise, fille de Henri Richer et de Eva Leduc. Parr. et marr.: Sébastien Richer et Antoinette Richer. — Déc. 8: Marie, Isabelle, Jeannine, fille de Oscar Corbeil et de Antoinette Gosselin. Parr. et marr.: Albin Vertefeuille et Angéline Gosselin.

Notre-Dame du Rosaire

Naissances. — Déc. 7: Joseph, Lucien, Jean, Guy, fils de Henri Berger et de Lydia Chagnon. Parr. et marr.: Lucien Frédéric Chagnon et Juliette Brodeur. — Déc. 9: Joseph, Hormidas, René, fils de Honoré, Adélar Palardy et de Emma Boissy. Parr. et marr.: Hormidas Palardy et Mériilda Desmarais.

Sépulture. — Déc. 10: Frère Dominique Gilbert, du Couvent des Dominicains de Québec, décédé à l'âge de 65 ans.

Christ-Roi

Naissances. — Déc. 6: Joseph, Prosper, Lionel, Paul, fils de Adélar Bousquet et de Alexina Viger. Parr. et marr.: Louis Prosper, Cordeau et Clara Viger. — Déc. 7: Joseph, Clément, Robert, fils de Achille Pérusse. Parr. et marr.: Clément Pérusse et Rébecca Beaucage.

St-Joseph

Naissance. — Déc. 7: Marie, Pauline, Yolande fille de Victor Allard et de Thérèse Nolin. Parr. et marr.: Georges Allard et Eva Blanchette.

DECES DU R. F. DOMINIQUE GILBERT

Le R. F. Dominique Gilbert, O. P. de l'Ordre des Dominicains est décédé dimanche dernier au Couvent St-Dominique de Québec. Entré en communauté à l'âge de 17 ans, il avait été envoyé successivement à Fall River, à Lewiston, à St-Hyacinthe et à Québec, où il demeurait depuis neuf ans. Il est décédé à l'âge de 65 ans. Originaire de St-Joseph de Beauce, le R. F. Gilbert avait émigré très jeune avec sa famille aux Etats-Unis.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de St-Dominique de Québec. Les restes mortels furent ensuite transportés à St-Hyacinthe, à bord du train du C. N. R., où un second service fut chanté au Couvent des Dominicains de cette ville par le R. P. Béliveau, prieur du Couvent de Québec. Il était assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. Jean-Marie Tague et Raymond Charette.

L'inhumation eut ensuite lieu dans le cimetière de la Communauté.

Nous prions les RR. PP. Dominicains de bien vouloir agréer l'expression de nos vives sympathies.

AVIS DE LA POSTE

Dépôt de bonne heure des colis de Noël

Au sujet du dépôt de bonne heure des colis de Noël il y a une autre recommandation à faire. Il s'agit des objets de correspondance pour la distribution locale. Vous enverrez, sans doute, des colis et des cartes de compliments à vos amis et à vos parents qui habitent votre ville. Eh bien, pour que ces objets soient traités régulièrement et de la manière la plus expéditive, veuillez bien éviter de les déposer à la dernière heure. Le volume des courriers de Noël continue d'augmenter au bureau de poste et les objets de correspondance qui seront déposés à la dernière heure courront risque de partir en retard.

Si vous voulez être sûr que vos cartes de compliments et vos colis pour la distribution locale arrivent à destination avant Noël, ne manquez pas de les déposer le plus tôt possible principalement vos envois à l'étranger. Ils arriveront en bon état et à temps pour les fêtes.

Cette année, c'est la première fois que les facteurs auront l'avantage de passer cette fête dans leur famille et comme il n'y aura pas de distribution à domicile ce jour-là, il est encore plus important que toutes les correspondances soient mises à la poste bien avant Noël.

En faisant votre choix de cartes, la poste vous recommande de prendre celles dont le format dépasse 4 pouces sur 3.

(Communiqué)

AVIS D'ASSEMBLEE

L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de St-Hyacinthe aura lieu à la Maison des Oeuvres, No 199 rue Girouard, mardi le 16 courant, à 8 hres P. M.

Le programme de cette assemblée comporte: élection des officiers sortant de charge, reddition générale des comptes, discussion de toutes propositions ou projets et ratification de tous règlements dans l'intérêt de la Société.

Le Secrétaire.

L'IMMACULEE CONCEPTION

La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée avec solennité dans toutes les églises de St-Hyacinthe. Des prédicateurs de renom se sont faits entendre et ont proclamé les gloires de Marie. Les fidèles se sont approchés nombreux de la Table Sainte et ont assisté aux offices religieux avec dévotion.

À la cathédrale M. l'abbé Philippe Auger, directeur du Séminaire, officia à la grand-messe, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Emilien Chagnon et William Morin. Le R. P. Olivier Delamotte, eudiste, de Laval des Rapides, prononça le sermon de circonstance. M. Léon Ringuet dirigeait la chorale qui exécuta un programme de circonstance. Mlle Marie-Paule Colette touchait l'orgue.

À Notre-Dame du Rosaire le R. P. Célas Côté, O. P., sous-prieur du Couvent des Dominicains de cette ville, officia. Il était assisté des RR. PP. F. M. Gauvreau, O. P., et Dominique Brosseau, O. P., tous deux du Couvent de St-Hyacinthe. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Gabriel Brien, O. P. La chorale de la paroisse était sous la direction de M. J. E. Thériault et M. Conrad Letendre, organiste, touchait l'orgue.

Au Christ-Roi M. l'abbé C. H. Lafontaine, curé de la paroisse, officia à la grand-messe et M. l'abbé Gustave Vigneault, vicaire, prononça le sermon de circonstance. La chorale était dirigée par M. Armand Caron et M. J. E. Paquin.

**Maux de Tête**  
Soulagés sans droguer  
Frictionnez Vicks sur la poitrine. Souvent une application suffit.

**VICKS VAPORUB**  
Pour Tout Refroidissement

professeur à l'Ecole Normale de cette ville, touchait l'orgue.

A St-Joseph d'Yamaska M. l'abbé Paul Desrochers, curé de cette paroisse officia. M. l'abbé Aimé Langlois, professeur au Séminaire, prononça le sermon de circonstance. La chorale de la paroisse était sous la direction de M. C. A. Rousseau et Mlle Fidélia Mathieu touchait l'orgue.

Cette fête religieuse fut aussi célébrée avec beaucoup d'éclat dans les chapelles de nos diverses communautés religieuses.

**AU PATRONAGE**

La fête patronale du Cercle Notre-Dame a été célébrée avec beaucoup d'éclat au Patronage St-Vincent de Paul, lundi de cette semaine. Le matin il y eut messe solennelle chantée par le R. P. Louis-Eugène Tremblay, supérieur de l'Institution. Le R. P. Joseph Fortin, assistant-supérieur du Patronage St-Vincent de Paul de Lévis, prononça le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi il y eut clôture de la retraite des jeunes gens et bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement à laquelle officia le R. P. Fortin, prédicateur de cette retraite.

Dans la soirée une séance récréative conviait les anciens membres et les amis de l'Oeuvre. Les jeunes gens de l'Oeuvre de Jeunesse y interprétèrent une opérette-bouffe en 2 tableaux, de Chs. Le Roy-Villars, intitulée: "Le Moulin du Chat qui fume". La distribution était comme suit: *Le Marquis Truffardini*, interprété par E. Philie; *Le Capitaine Montjoyeux*, par Roger Rivard; *Maitre Garguille*, patron meunier, par Y. Séguin; *Nicolet*, son neveu, par Rol. Bédard; *Joli-Coeur et Beau-Cadet*, soudards respectivement par A. Fontaine et P. Dussault.

L'action de cette opérette-bouffe se passe à St-Germain, sous la Fronde, vers 1650. Le professeur E. N. Gaudette était au piano d'accompagnement.

Il y eut aussi séance de gymnastique par les gymnastes du Cercle Notre-Dame et de l'Association St-Louis, sous la direction de M. Ph. Philie, du Cercle Notre-Dame.

Un programme musical fut exécuté par la Fanfare du Patronage.

**MORT AUX HUITRES.**

Plus de 75 personnes ont assisté au banquet d'huitres organisé ces jours derniers par un groupe de citoyens. L'après-midi se passa ensuite au milieu de la gaieté et d'amusements variés tels que musique, chant, déclamations, etc. De nombreux discours y furent aussi prononcés.

Parmi ceux présents l'on remarquait: MM. Amédée Lacroix, Jos. Berthiaume, Gaston Brodeur, H. A. L'Abbé, Adrien Gladu, Arthur Brodeur, J. A. Beauchemin, D. S. Davignon, Armand Lahaise, Jos. Fontaine, Roméo Pélouquin, Ernest Picard, Lucien Gladu, Willie Hébert, Maurice Bourbeau, Hervé Chiapdelaine, Ed. St-Onge, Ovide Bugeau, V. Caouette, David Lemieux, Napoléon Laplante, H. Desnoyers, J. L. Cormier, H. A. Pagneulo, Paul Richer, L. E. Guillett, Maurice Arouette, Ernest Bourassa, Ed. Laliberté, Hector Perron, Nap. Légaré, Ed. Guyon, Eug. Flibotte, Omer Prigent, T. Boudreau, T. Orsali, Paul Daudelin, Adrien Auger, Honoré Robert, Rémi Gervais, Jos. Godbout, Noël LaFrance, Siméon Caouette, Edmond Bernier, Ephrem Bourgeois, Arthur Robert, L. T. Girard, Oscar Blanchette, Louis Lalime, Victor Mongeau, Arthur Bouchard, Aimé Laliberté, Jos. Millette, Henri Sicotte, Raoul Picard, Ephrem Scott, Ovide Fournier, Régis Tétrault, Wilfrid Daigle, Raoul Desroches, Willie Gagnon, E. Aubertin, Z. Vincens, J. E. Dansereau, V. H. Gosselin, Roger Croteau, Emile Lapointe, Rodrigue Choquette, Donat Vandal et Auray Brodeur.

**ROBERT VS ROBERTS**

Le Magistrat de District, Emile Marin a entendu la cause de Honoré Robert, cultivateur d'Acton-Vale, contre W. A. Roberts, voyageur des cités et district de Montréal. Il s'agissait dans cette affaire d'une action en dommages au montant de \$85.00 prise par le demandeur contre le défendeur à la suite d'un accident qui causa la mort à une vache appartenant au demandeur. Cet accident est survenu alors que le demandeur conduisait son troupeau de vaches sur le chemin No 3 d'Acton Vale et que le défendeur conduisait son automobile sur ce même chemin mais en direction inverse.

Après enquête et audition des parties l'Hon. Magistrat Marin a rendu son jugement en maintenant l'action du demandeur et condamnant le défendeur à lui payer la somme de \$75.00 avec intérêts et dépens.

Le demandeur était représenté par Mre Gaétan Sylvestre, avocat de cette ville, alors que Mre Stuart, avocat de Montréal, occupait pour la défense.

**FUNERAILLES de M. THOMAS VIENS**

Les funérailles de M. Thomas Viens, de St-Thomas d'Aquin, ont eu lieu ces jours derniers en l'église paroissiale de cette paroisse au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par le cousin du défunt, M. l'abbé Lemay. Le service funéraire fut chanté par M. l'abbé Cournoyer, curé de la paroisse, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Paul-Emile Noisieux, de La Présentation, et F. S. Morin, vicaire.

Les porteurs étaient MM. Adolphe St-Pierre, Adélar Arpin, Wilfrid St-Pierre, B. Claigne, Anatole et Josaphat Arpin.

Le deuil était conduit par le fils adoptif du défunt, M. Lionel Chabot. Parmi les principaux parents et amis qui assistaient aux funérailles l'on remarquait: Les RR. SS. Plante, du Monastère du Pré-Évangile, de St-Hyacinthe, ses deux frères; M. et Mme Plante; Mme Adélar Arpin et ses filles, Josaphat Arpin, Wilfrid St-Pierre et ses fils, B. Claigne, Lionel Chabot; MM. et Mme Willie Gervais, leurs enfants, Omer Boulay, Joseph et Aldéric Boulay, Emile et Grégoire Guilbert, Stanislas Morin, M. Pelletier, Nector Leblanc, de Ste-Rosalie, Régis Tétrault, de Ste-Madeleine; Mmes Emma Guilbert, M. Beaulac; Mlle Julienne Arpin, St-Hyacinthe; MM. Albert Barbeau et Joseph Plante, St-Hyacinthe, Albert Frédette, Albert Arpin et son fils, Euclide et Camille Phaneuf; M. et Mme Zéphir Armstrong, M. et Mlle St-Pierre, M. et Mlle Duplessis, et autres.

M. Thomas Viens était un citoyen estimé et très avantageusement connu dans la région. Il était âgé de 75 ans et outre son épouse, née Stéphanie Arpin, il laisse dans le deuil un fils adoptif, M. Lionel Chabot.

**COURRIER DE ST-JUDES**

La crise qui se continue aux États-Unis semble augmenter de plus en plus si on veut en croire par le nombre des Canadiens qui reviennent dans la Province depuis quelque temps. Encore un des nôtres, M. Albert Comeau, de Woodstock, R. I., est revenu à St-Judes après un séjour de 4 années aux États-Unis. Que l'oeuvre du rapatriement se continue et nos paroisses deviendront comme avant-guerre combles à leur capacité de nobles Canadiens catholiques qui continueront l'oeuvre de nos pères qui ont travaillé pour nous préparer un avenir brillant et heureux.

Un atelier de peinture vient de s'ouvrir à St-Judes dans l'immeuble de la Ferme Avicole. On y fera enseignes et réclames de toutes sortes. La Cie "Le Pincau de Rubens" est formé par MM. Ferdinand-J. Roy, P. G. Raymond, R. Girouard et J. A. Laperle, secrétaire.

St-Judes recevait la visite dimanche dernier de deux religieuses de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe. Pendant la messe paroissiale elles ont sollicité l'aumône pour leurs pauvres et orphelins. Tous se sont montrés généreux envers cette oeuvre qui mérite l'encouragement pour le bien qu'elle fait dans le district.

—Les travaux de gravelage a-

vancent rapidement. On espère pouvoir les terminer samedi. Grand merci à ceux qui nous ont favorisé des avantages d'une si belle route.

**EN COUR SUPERIEURE**

L'Hon. juge Arthur Trahan, siégeant en Cour Supérieure au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe, a entendu une inscription en droit faite dans une cause de Alphonse Grégoire vs J. C. Drolet.

Il s'agissait dans cette affaire d'une action sur un billet ordinaire au montant de \$498.00 pris par le demandeur Grégoire contre le défendeur Drolet. Le défendeur, par son procureur, s'est inscrit en droit contre la déclaration du demandeur prétendant, entre autres choses, que ce dernier n'avait pas allégué dans sa déclaration la présentation du billet au paiement lors de son échéance et, pour cette raison, il concluait au renvoi de l'action avec dépens.

Après audition des plaidoiries l'Hon. Juge Trahan renvoya la dite inscription en droit avec dépens contre le défendeur, considérant qu'en vertu de la loi la présentation au paiement lors de son échéance, lorsqu'il s'agit d'un billet à terme, n'est pas nécessaire pour lier le souscripteur du billet.

Le demandeur était représenté par Mre Gaétan Sylvestre, avocat de cette ville.

**L'ENSEIGNEMENT**

Une délegation composée de six principaux d'écoles normales de filles de la province se sont présentés devant le Conseil Exécutif cette semaine pour lui soumettre plusieurs questions se rapportant à l'administration des institutions qu'ils dirigent et surtout pour obtenir une augmentation de l'octroi accordé par le gouvernement Tachereau à ces maisons.

La délegation était formée de MM. les abbés Gervais, chanoine, principal de l'Ecole Normale de Joliette; Lucien Bernard, principal de l'Ecole Normale de St-Hyacinthe; H. Vallée, principale de l'Ecole Normale des Trois-Rivières; J.-A. Pellerin, principal de l'Ecole Normale de Nicolet; Alp. Gagnon, principal de l'Ecole Normale de Beauceville; et Georges Thuot, principal de l'Ecole Normale de St-Jérôme.

**L'ENCRE CHEZ LES ANCIENS**

Les Chinois employaient l'encre il y a 3,000 ans. — Chez les Romains.

Il est à peu près certain que les Chinois employaient déjà, trois mille ans avant notre ère, une encre composée de noir de fumée et d'eau de colle, car un vieux manuscrit du 27e siècle relate déjà cette formule. Les Grecs et les Romains employaient selon Plin, un mélange de suie et de gomme comme matière colorante et odorante de leurs encre, mais l'on fit aussi usage, à Rome, du liquide noir des "seiches" que ces mollusques rejettent à volonté, qui obscurcit l'eau autour d'elles et qui permet d'échapper à leurs ennemis. C'est la sépia que l'on emploie encore de nos jours et qui sert pour le dessin au lavos.

A côté de l'encre noire, les anciens employaient aussi beaucoup l'encre rouge pour embellir leurs manuscrits et pour en écrire les titres ou certains mots. Notre terme "rubrique" en est une preuve; c'est un dérivatif de "rubrum". Déjà les anciens Egyptiens firent grand emploi de l'encre, rouge, mais c'est surtout l'encre pourpre et sacrée des empereurs d'Orient qui a joué un grand rôle. Les seigneurs de Byzance signaient leurs actes avec elle et la conservaient avec la plus grande précaution.

C'est aussi de Byzance que les encres d'or et d'argent prirent leur essor. Nous y rencontrons de vieux manuscrits entièrement écrits avec elles ou alternativement avec l'une et l'autre tels que l'évangile écrit par Théodose II, empereur byzantin, qui abdiqua en 717, pour se retirer dans un monastère à Ephèse.

Charlemagne introduisit l'art d'écrire en lettres d'or en France; nous possédons entre autres, un manuscrit biblique de cette époque où le nom de Jésus est toujours écrit en lettres dorées. Vers le XIIIe siècle, cette sorte d'écriture devient de plus en plus rare, pour cesser cent ans plus tard. Tout au plus s'en servait-on pour les titres ou les majuscules. A partir de ce moment, l'encre à base de

noix de galle et de fer fut employée communément. Ce n'est que vers 1880 qu'apparurent les encres fabriquées à l'aide de couleurs d'aniline. Ces dernières ne valent de longtemps pas l'encre qu'employaient nos ancêtres pour leurs manuscrits; mais elles ont deux avantages qui de nos jours, ont une grande importance: elles sont peu coûteuses et donnent d'excellentes copies.

Joli mot d'une parisienne. On lui disait:

—Il paraît que la famille X., que vous avez si généreusement obligée, s'est montrée bien ingrate envers vous?

—Oh! répond-elle, s'il fallait compter la reconnaissance, la charité serait une affaire. Tandis que, comme ça, c'est un plaisir!

**VERITABLE AUBAINE**  
**A VENDRE**  
Fontaine - Soda - Tables avec dessus en Vitaine pour hôtel ou restaurant - Caisse enregistreuse - Vaisselle - Etc., Etc.  
S'adresser au CLAIRON, Tél. 143 jno

Achetez vos lampes au prix du gros et économisez près de 50%

Ux201A,	\$0.90
Ux112A,	\$1.45
Ux171A,	\$1.45
Ux226,	\$1.35
Ux227,	\$1.55
Ux245,	\$1.45
Ux280,	\$1.35

Nous faisons GRATUITEMENT l'examen de vos lampes. La vraie place pour radios à Crystal.

**O. LARIVIERE & Cie**  
Radios et Accessoires  
269 rue Cascades Téléphone 167W  
**ST-HYACINTHE.**

**VENTE PAR LE SHERIF**  
C. S. No. 1273 District de Saint-Hyacinthe.  
JOSEPH SURPRENANT, Demandeur; contre ARMAND BOURBEAU, Défendeur.  
Deux lots de terre sis en la cité de St-Hyacinthe, sur la rue Laframboise, côté nord, voisin de M. Louis Sicotte, étant les Nos. 227 et 228 de la subdivision du lot No. 683 du cadastre de la dite cité. Pour être vendus à mon bureau, au Palais de Justice, en la cité de ST-HYACINTHE, mardi, le 30 DECEMBRE courant (1930), à DIX heures de l'avant-midi.  
St-Hyacinthe, ce 9 décembre 1930  
JOS. L. CORMIER, SHERIF.

**SHERIFF'S SALE**  
S. C. No. 1273, District of Saint-Hyacinthe.  
JOSEPH SURPRENANT, Plaintiff; against ARMAND BOURBEAU, Defendant.  
Two lots situate in the city of St-Hyacinthe, on the north side of Laframboise street, neighboring to Ls Sicotte, being Nos. 227 and 228 on the subdivision of lot No. 683 of the cadastre of the said city. To be sold at my office, at the Court House, in the city of ST-HYACINTHE, Tuesday, on the 30th of DECEMBER instant (1930), at TEN o'clock in the forenoon.  
St-Hyacinthe, December 9th 1930  
JOS. L. CORMIER, SHERIFF.

**AVIS**  
Avis est, par les présentes donné, que la Corporation du Collège de St-Césaire, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi amendant sa charte, 39 Victoria, chapitre 82, et accordant à la dite Corporation le pouvoir d'emprunter et d'hypothéquer, de posséder et acquérir des biens immeubles d'une plus grande valeur que ceux qu'elle peut déjà posséder, de ratifier et confirmer un acte d'emprunt entre la Corporation du Collège Commercial de Saint-Césaire et le Trust Général du Canada, de confirmer et ratifier certains actes d'acquisition d'immeubles, et pour autres fins.  
Victor Chabot  
Procureur de la Requête.  
21-28n.5-12d.

**AVIS**  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE ST-HYACINTHE  
**COUR SUPERIEURE**  
QU'IL soit connu que "La Cité de St-Hyacinthe" corporation légalement constituée et ayant sa principale place d'affaires en la cité et district de St-Hyacinthe, par sa requête déposée au greffe de cette Cour le 5 novembre 1930 sous le No. 1351 demande la vente des immeubles suivants situés en la dite Cité de St-Hyacinthe et connus sous les Nos. 691-a, 691-9, 698-a, 699-9 et 699-a, lesquels immeubles n'ont pas été occupés depuis un très grand nombre d'années; que la dite "La Cité de St-Hyacinthe" allégué que les dits immeubles ont dûment été imposés et taxés tant par elle-même que par les Commissaires d'Ecole de la Cité de St-Hyacinthe pour une somme de \$176.71 et que cette dette en est une privilégée; que les propriétaires des dits immeubles, à l'exception de M. Jules Laframboise, sont inconnus; que la requérante ne peut exercer ses

**RADIOS PHILCO**  
1931

**"Baby Grand"**  
7 LAMPES  
**\$95.20**  
COMPLET  
Conditions Faciles

**"Lowboy"**  
**\$180.30**  
COMPLET  
AUSI MODELES A  
\$123.20  
\$230.50  
\$306.50  
Termes Faciles

**PHONOGRAPHES A RÉDUCTION**  
**Paul-Emile Gaucher**  
LE SEUL MAGASIN A ST-HYACINTHE NE VENDANT QUE DE LA MUSIQUE  
219 CASCADES TEL. 36 ST-HYACINTHE

Les présents doivent être utiles cette année.



Pour la Noël, installez chez vous, **LA RADIO** ... ou Un poêle, une laveuse, un réfrigérateur électriques.

Cette année, apportez au foyer familial, un cadeau utile à votre famille... tel un radio, qui la ferait profiter des merveilles transmises par les ondes dans l'espace.

Rien qu'un petit versement comptant et vous ferez installer l'appareil chez vous pour la veille de Noël; la balance sera payée suivant notre système de paiements échelonnés faciles. Si vous préférez un poêle, un réfrigérateur, une laveuse ou une laveuse électrique, vous pourrez la payer de la même façon.

Offrez aussi à vos parents et à vos amis, des accessoires électriques d'usage personnel, qui leur feront plaisir, seront conviviaux, attrayants, pas cher et surtout, pratiques.

Présents personnels peu coûteux  
Fers à repasser  
Grills à rôties  
Percolateurs  
Chauffe-bouteilles  
Lampes portatives  
Fers à friser  
Grills  
Coussins chauffants  
Fers à ganters  
Plaques chauffantes doubles  
Grandes lampes sur pied  
Aspirateurs Spic Span

**Southern Canada Power Company Limited**  
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

**AVIS**  
AVIS est, par les présentes, donné que la Cité de Saint-Hyacinthe s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa présente session, pour obtenir l'adoption d'un ou de textes de loi déclarant valides et légales, à toutes fins:  
(a) une résolution du conseil de la cité, en date du sept février mil neuf cent vingt-trois, approuvant les comptes pour autoriser un prêt de quatre mille quatre cents piastres à la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe;  
(b) une résolution du conseil de la

**Cartes d'Affaires**  
Téléphone, 429  
**D<sup>R</sup> A. BEDARD**  
Chirurgien-Dentiste  
HEURES DE BUREAU  
9 hres A. M. à 4 hres P.M.  
Le soir par appointment  
190, rue Girouard St-Hyacinthe.  
125-1931.

**LOUIS A. TALBOT**  
AVOCAT  
Conseil du Roi  
BUREAU: Edifice Banque Provinciale  
ST-HYACINTHE  
10 mars, 1931

Tél. 105  
**D<sup>R</sup> A. PERREAU**  
Chirurgien de l'Hôpital  
Saint-Charles, Saint-Hyacinthe.  
HEURES DE BUREAU:  
2 à 4 P. M. 7 à 9 P. M.  
56, rue Ste-Anne  
ST-HYACINTHE.  
4 mai 1931

Téléphone Bell 680  
**LOUIS BERNARD**  
Entrepreneur Général  
MACON, PLATRIER et BRIQUETEUR  
A l'entreprise ou à la journée.  
Spécialité: Gorniches et Ornements  
d'Eglises. Travail au Stucco. — Ouvrage Garanti.  
130, rue Laframboise St-Hyacinthe  
J. N. O.

**MACHINE A SABLER**  
M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction.  
E. A. GENDRON, 244 Cascades,  
ST-HYACINTHE.  
J. N. O.

Achetez vos bois et charbon chez  
**ST-PIERRE & LAROSE**  
Rue du Grand Tronc Tél 264  
ST-HYACINTHE QUE.  
I an.

**Petites Annonces**

**LOGEMENTS A LOUER**  
Il me reste à louer trois logements très propres à raison de \$10. \$11. \$12.00 par mois.  
S'adresser à: Eugène Benoit 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, Que.  
J. N. O.

**A LOUER**  
Grande chambre à louer. S'adresser à 150 Bourdages, St-Hyacinthe.  
J. N. O.

**LOGEMENT A LOUER**  
De 7 appartements. Logement très propre. S'adresser à Mlle Gauvin 30 rue Rosalie, Ville. If.

**PERDU**  
Un paletot, de couleur noire et garni de velours, a été pris par erreur au parti d'huitres de cette semaine. Une valeur de \$40. Prière de le rapporter aux bureaux du "Clairon" Tél. 143.

**DEFENSE D'AVANCER**  
Je défends par les présentes à qui que ce soit d'avancer quoi que ce soit en mon nom sans un écrit signé de ma main. Je ne reconnaitrai aucune dette non spécialement autorisée sous ma signature.  
ADOLPHE CHAGNON  
Officier Douanes et Accises  
21-28n.5-12d.

**TISSERANDS DEMANDES**  
ON DEMANDE DES TISSE-ANDS  
S'adresser à La Compagnie Penmans, Ltd. Ville. 3F.

cit, en date du cinq août mil neuf cent vingt-neuf, autorisant un prêt de douze mille huit cents piastres au Syndicat d'Initiative de Saint-Hyacinthe; (c) pour ratifier certaines remises à la Chambre de Commerce et au Syndicat d'Initiative de Saint-Hyacinthe.  
VICTOR CHABOT  
Procureur de la requérante.  
12, 19, 26déc. 1930, 2j. 1931



INFORMATIONS GÉNÉRALES

LA ROUGEOLE

De toutes les maladies contagieuses, la rougeole est la plus transmissible; très peu d'enfants échappent à sa contagion.

La maladie est plus grave chez les jeunes enfants. Elle est au deuxième rang des maladies meurtrières, et 90 pour cent des décès qu'elle cause surviennent parmi les enfants ayant moins de cinq ans.

Il ne faut pas croire, parce que cette maladie est si répandue qu'elle n'est pas matière grave, que comme la dentition, tôt ou tard tous les enfants en sont atteints et qu'ils en sortent sans aucun mauvais résultat. La rougeole est une maladie grave. Le diagnostic précoce et le traitement bien ordonné de cette maladie peuvent prévenir la plupart des complications qui sont si malheureuses dans leurs résultats. Parmi les complications les plus graves de la rougeole se trouve la broncho-pneumonie, qui cause un grand nombre de décès, lesquels sont directement attribuables à la rougeole.

Parmi les enfants qui ne succombent pas à une attaque se trouvent un grand nombre chez qui la maladie cause un tort irréparable aux yeux, aux oreilles, aux poumons, au cœur ou à d'autres organes. De plus, la rougeole provoque souvent, chez l'enfant, le revêl d'une tuberculose latente.

Nous insistons sur ces points afin de faire comprendre aux parents combien ils ont besoin de se préoccuper à prévenir la rougeole. Plus l'enfant est jeune, plus la rougeole est dangereuse, donc il faut tenir éloignés des jeunes enfants tous ceux qui sont atteints de cette maladie.

Il faut noter que la rougeole commence souvent comme un simple rhume. Cette notion doit faire comprendre aux parents la responsabilité qu'ils ont de garder au lit leurs enfants quand ils ne paraissent avoir que le rhume, parce qu'alors ils peuvent se trouver pendant la période d'incubation de la rougeole. Les parents réussiront ainsi à prévenir beaucoup de souffrance au cours de la maladie et plus tard.

Pour questions au sujet de la santé en générale, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Pour améliorer la Race Chevaline

Une décision d'un intérêt exceptionnel pour les propriétaires de chevaux de la province de Québec vient d'être annoncée par la Brasserie Dawes de Montréal. Celle-ci, en raison des difficultés qu'elle éprouve à se procurer des chevaux pour ses voitures, des chevaux noirs particulièrement, a pris la détermination d'offrir aux cultivateurs un service de reproducteurs gratuits, en plaçant en divers endroits de la province cinq étalons pur sang de race perchéronne, avec lesquels elle espère contribuer à améliorer la qualité de nos chevaux d'utilité générale.

C'est ainsi que la Brasserie Dawes vient de faire l'acquisition de "Nelson", étalon perchéron enregistré sous le No. 11549, Grand Champion Réserve de l'Exposition Royale d'Hiver récemment tenue à Toronto. D'autres étalons de même race seront bientôt importés de France, où des agents de la Brasserie sont présentement à en faire le choix.

On comprendra aisément les avantages qui découleront de ce service de reproduction, assuré par des bêtes choisies avec un pareil soin, si l'on songe que les robustes chevaux dits "canadiens" répandus dans la province de Québec, sont des descendants d'étalons perchérons importés de France par les premiers colons.

Le ministère d'Agriculture du gouvernement provincial manifeste un vif intérêt pour le projet de la Brasserie Dawes et a offert toute sa coopération, par l'intermédiaire

des divers collèges d'agriculture de la province, pour en assurer la réussite.

"Nelson", le premier étalon acheté, est une bête superbe de 9 ans. Partout où il a été exhibé depuis quelques années, il a été primé. Il descend de "Lord Nelson II" et de la jument "Diamond" souvent primée elle aussi.

Les quatre autres perchérons qui doivent venir de France seront des étalons d'égale valeur; ils seront soumis à l'examen du service d'inspection du gouvernement fédéral, lequel émet de temps à autre des certificats concernant les étalons qui satisfont exactement à tous les points de qualification exigés de ses inspecteurs experts.

FESTIVAL DE NOEL

Au Château Rustique de Lucerne-en-Québec

Le Département de la Musique du Pacifique Canadien prépare actuellement pour le temps des Fêtes prochaines, un festival de Noël, qui aura lieu au Château Rustique de Lucerne-en-Québec, du 24 au 27 décembre inclusivement. Ce festival qui prendra un caractère tout spécial du fait du cadre très pittoresque dans lequel il se déroulera, comportera un programme d'un intérêt plus qu'ordinaire et que ne manquera pas d'apprécier tous ceux qui y assisteront. Un groupe de jeunes choristes de la Chapelle Royale Savoy, de Londres, Angleterre, y figurera dans l'interprétation de vieux chants de Noël anglais; un groupe de danseuses de l'École de Margaret Eaton de Toronto y exécutera des danses du terroir anglais et un groupe mixte de danseurs de Montréal, sous la direction de M. Charles Goulet, paraîtra dans une série de danses populaires de France. On y entendra aussi les fameux "Troubadours de Bytown", si applaudis aux précédents Festivals de Québec, dans leur répertoire si agréable de chansons du terroir canadien-français.

Comme attraction additionnelle durant le Festival de Lucerne, il y aura le dîner traditionnel de Noël tel qu'il a lieu au Queen's College, à Oxford et une représentation de la pièce "Snowed in" de Dickens. Un grand concert de musique de Noël clôturera cette période de réjouissances durant laquelle on organisera encore une exposition des produits de la petite industrie du terroir canadien-français, avec fileuses et tisseuses travaillant à leurs rouets et métiers sous les yeux mêmes des visiteurs.

Magnifiquement situé au pied de la chaîne des Laurentides, sur les bords pittoresques de la rivière Ottawa, centre idéal pour tous les sports d'hiver, le "Château Rustique", qui se dresse à côté de l'Historique Manoir de Montebello, se prête merveilleusement bien à la tenue d'un Festival comme celui qu'organise actuellement le Pacifique Canadien, et nul doute que les visiteurs seront nombreux à Lucerne en cette occasion.

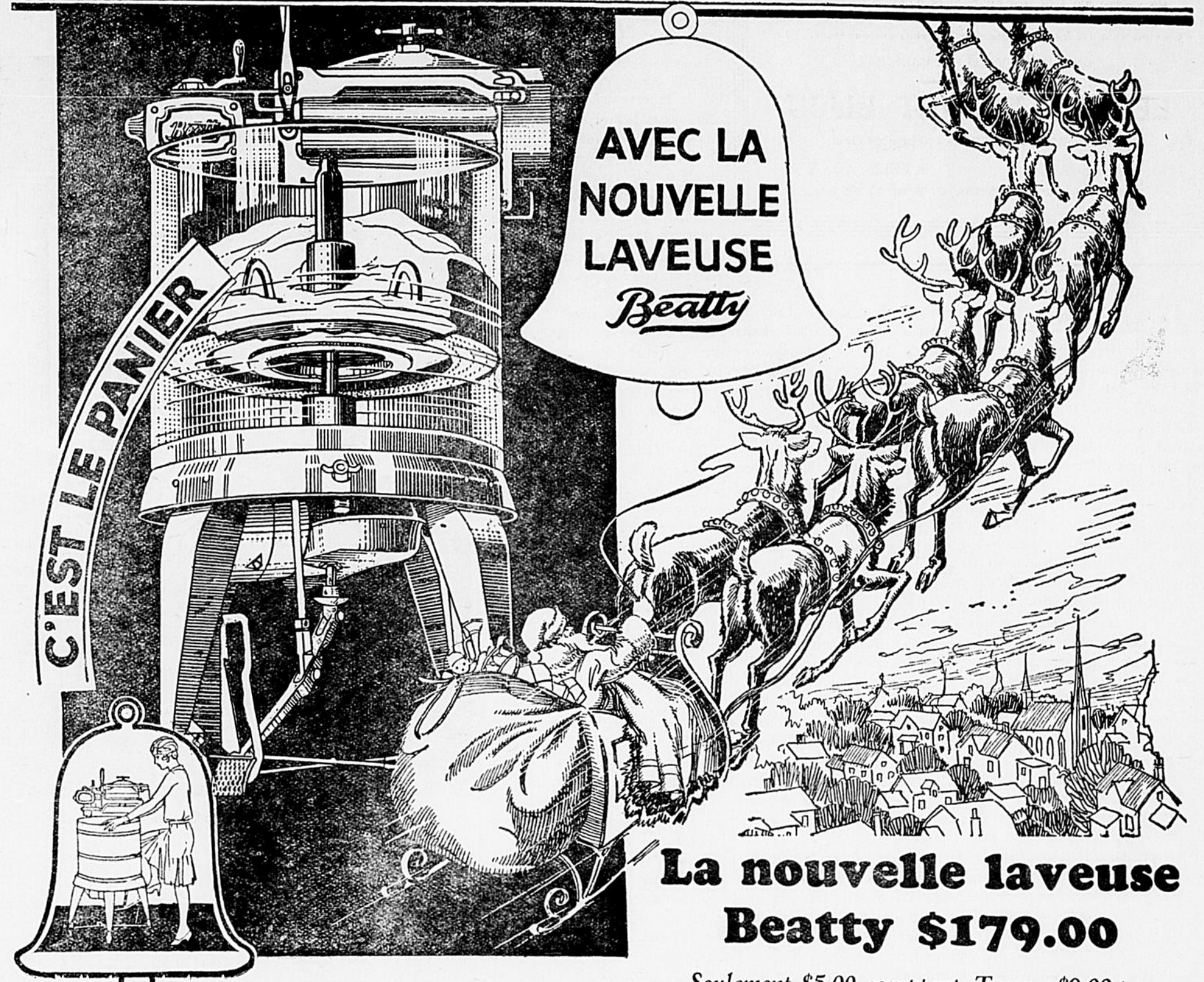
VENTE DE LA PERDRIX

En dépit de la loi, la vente de ces merveilleux oiseaux se continue toujours d'après le Bureau Chef de l'Association de la Province de Québec pour la protection du Poisson et Gibier.

Les Officiers du Bureau Chef nous disent que la majorité de ceux qui commettent ces offenses se rencontrent même parmi des hommes éminents considérant leurs connaissances et la place qu'ils occupent dans la vie publique, l'offense est par le fait même doublement grave.

Les subterfuges employés pour la vente et la livraison de ces oiseaux sont si nombreux qu'il est très difficile d'appréhender les offenseurs. Cependant, l'inspecteur Martin, lors de sa visite dans le district de Hull la semaine dernière, obtint de très bons résultats.

DE LA JOIE LE JOUR DE NOEL ET POUR TOUTE LA VIE.



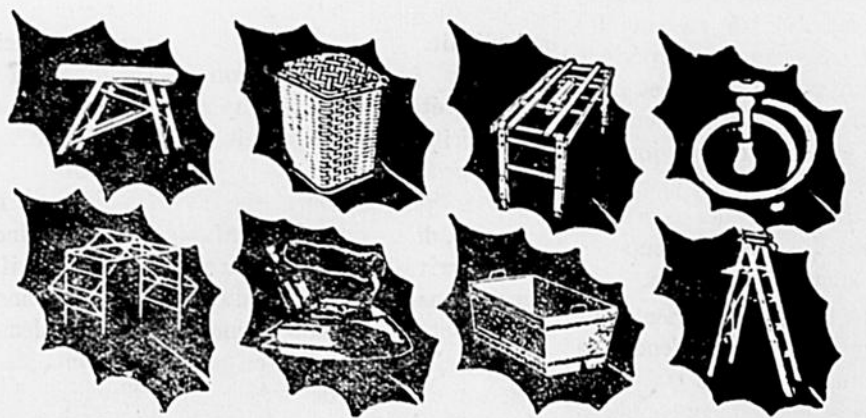
La nouvelle laveuse Beatty \$179.00

Seulement \$5.00 comptant. Termes \$9.00 par mois — 3 accessoires de lavage extra gratis — Pas d'intérêt ajouté.

La nouvelle Beatty avec le panier qui s'élève et qui s'abaisse vous donne plus de confort et plus de commodité. La pédale à pied très commode met la laveuse en état de fonctionnement, ou l'arrête et lève le linge à votre portée.

L'agitateur amélioré lave parfaitement les soies les plus délicates et les lainages les plus pesants. L'eau savonneuse reste propre parce qu'une zone sous le panier reçoit la saleté. Ainsi le linge est lavé plus vite et a une plus belle couleur.

La Nouvelle Beatty est le choix par excellence des femmes canadiennes. Elle est plus qu'une machine à laver ordinaire. C'est une valeur sans comparaison. Achetez une Beatty et vous avez la meilleure.



**Cuve en Métal \$165.00**  
Seulement \$5.00 comptant. Termes \$7.00 par mois — Trois accessoires gratis. Achetez maintenant et épargnez \$10.00. Le prix de cette machine était de \$175.00. Cuve étroite, reçoit le linge dans la zone d'agitation vigoureuse.

**Cuve en émail \$129.00**  
Seulement \$5.00 comptant. Termes \$7.00 par mois — Trois accessoires gratis. Cuve en porcelaine émaillée, sans joint, tout d'un morceau. Essoreuse d'un dessin nouveau. Agitateur amélioré, lave mieux. Une valeur sans égal.

**White Cap \$79.00**  
Seulement \$1.00 comptant. Termes \$5.00 par mois — Trois accessoires gratis. Une laveuse Beatty reconstruite. Fonctionne et paraît comme neuve. Entièrement garantie. Laveuses de ce modèle à des prix aussi bas que \$69.00.

Le Père Noël vous apportera certainement une Beatty si vous lui en faites la demande. Dites-lui que la Beatty lave mieux et plus vite que toute autre marque et qu'elle épargnera le linge, la santé, du temps et de l'argent.

Expliquez-lui que la Beatty vient directement de la manufacture. Que chacune d'elle est soutenue par un service sur lequel on peut compter. Que la Beatty est de produit 100 per cent. Canadien. Dites au Père Noël comme vous avez besoin d'une Beatty et il vous en procurera une.

**3 Accessoires Gratis**  
Faites le choix de trois sur les dix accessoires de lavage mentionnés plus bas. Un groupe très populaire est: le Banc pour cuves, la Cuve carrée et l'éjecteur. Ces aides du jour du lavage vous épargneront de temps et du travail chaque lundi. Voici la liste des accessoires: Cuve, Banc, Panier, Panier de couleur, Séchoir de plancher, Séchoir de plafond, Fer, Plaque, Escabeaux, Ejecteur.

LE MAGASIN BEATTY  
257 RUE CASCADES TELEPHONE 920

SAINT-HYACINTHE, QUEBEC.

Ce vigilant officier de l'Association fit huit causes et obtint des convictions pour chacune. Parmi ceux qui furent appréhendés, à part un bon nombre de marchands locaux, était le restaurant bien connu "CHEZ HENRI" qui avait quelques oiseaux en sa possession. Mais la plus importante de toutes fut celle de la saisie de 353 perdrix au Country Club sur la route d'Aylmer. Il est réellement regrettable qu'un club comme celui-ci, composé de sportsmen bien connus, se soit laissé aller à cette pratique. Avec les moyens à leur disposi-

Une *Dow* ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK Brasserie Dow, Montréal

VERITABLE AUBAINE A VENDRE  
Fontaine - Soda - Tables avec dessus en Vitalline pour hôtel ou restaurant - Caisse enregistreuse - Vaisselle - Etc., Etc.  
S'adresser au CLAIRON, Tél. 143 jno

**POUR VOS ACHATS DES FETES**

Venez voir notre assortiment de Bonbonnières. Vous y trouverez un choix varié dans les meilleures marques de chocolats. Garantie frais.

Nous vous offrons également Cigares et Cigarettes dans de superbes boîtes, appropriées pour le temps des fêtes, à des prix raisonnables.

Un cadeau qui sera très apprécié et d'une grande utilité est certainement un set de la fameuse parfumerie YARDLEY. Nous pouvons vous le fournir à des prix qui vous conviendront.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

**LE RESTAURANT BIJOU**

GEORGES FOURIEZOS propriétaire

147A rue CASCADES, TELEPHONE 456  
SAINT-HYACINTHE.

**LA VOIRIE DE QUEBEC**  
Suite de la page 1

les dans le district de Québec, soit une longueur totale de 803 milles.

L'hiver dernier le département ajouta au-delà de cent milles au circuit des routes d'hiver. La longueur entretenue durant l'hiver de 1929-30 fut 1888 milles, dont 1348 milles dans le district de Montréal, 4372 milles dans le district de Québec et 103 milles dans le district de Chicoutimi. Malgré la chute de neige fut l'an dernier beaucoup plus considérable que l'hiver précédent le travail a été satisfaisant et a encouragé le département à entreprendre l'ouverture de nouvelles routes cette année. Les circuits entretenus l'hiver dernier seront modifiés à certains endroits. Le programme pour le présent hiver comprend une longueur totale d'environ 300 milles.

Les routes d'hiver sont très populaires parmi les automobilistes et servent en grande partie à la circulation commerciale, ce qui rend l'entreprise d'autant plus utile au point des affaires en général.

**La construction**

Par ordre d'importance au point de vue de la construction de nouvelles routes, l'année 1930 est la troisième année de l'histoire de la Voirie. 1,118 milles ont été ajoutés au réseau des routes améliorées. Les travaux les plus importants furent exécutés sur certaines artères nouvelles destinées à rattacher certains districts et à compléter l'extension du réseau des grandes routes.

**Le tourisme**

Malgré que la dépression économique ne fut guère favorable au tourisme, l'année 1930 a été remarquablement bonne dans ce domaine.

D'après les rapports transmis par les percepteurs des douanes et d'après certaines études spéciales faites par le département de la voirie, aux points de communication interprovinciaux, 710,832 voitures étrangères sont entrées dans la province, du 1er janvier au 1er novembre 1930, les chiffres pour la période correspondante de 1929, donnent 608,923 automobiles, soit une augmentation de 101,909 automobiles ou 16% en 1930.

Les chiffres pour l'année 1930 comprennent 247,255 automobiles ou 35% entrées pour une période ne dépassant pas 24 heures, et 463,577 automobiles, ou 65% entrées pour une période de deux jours à deux mois. Au point de vue de la longueur du séjour des touristes, la province de Québec occupe la première place au Canada.

L'augmentation du tourisme enregistrée en 1930 vient à l'encontre d'un certain pessimisme qui a régné à certains endroits au commencement de l'année, mais confirme ce que le département de la voirie a annoncé à diverses reprises au cours de la saison après étude de la situation.

Lorsque, il y a quelques années, deux ou trois villes de la province accaparaient presque exclusivement le tourisme, les visiteurs peuvent maintenant voyager dans toutes les régions de la province si éloignées qu'elles soient, et les statistiques prouvent qu'ils voyagent de plus en plus dans les Laurentides au nord de Montréal, dans la Gaspésie, dans Charlevoix, dans les régions de Chicoutimi et du Lac St-Jean, etc. Le parachèvement de notre réseau routier a eu pour effet de répartir uniformément le tourisme dans toute la province de Québec, et d'en faire bénéficier toute la population. Ce résultat éminent-

ment désirable était souhaité par tous depuis le début de l'amélioration des routes. L'amélioration des hôtels dans les campagnes a été également sous ce rapport, un facteur très décisif en faveur du tourisme rural.

Le revenu du tourisme automobile pour l'année 1930 est évalué à environ \$65,000,000. Le revenu total du tourisme depuis 1915 est évalué à \$312,000,000.

**Propagande touristique.** — Le progrès remarquable du tourisme au cours de l'année 1930 est dû principalement à la campagne de publicité faite aux Etats-Unis et dans les autres provinces par le département de la voirie, qui est en train de devenir l'organisation de publicité la mieux connue.

Le département fait sa publicité par les journaux, les magazines, les articles de nouvelles et de documentations générales, les expositions, les distributions de publications diverses ainsi que la coopération avec les grandes organisations de transport.

Au cours de l'année le département a distribué 1,783,000 publications de toutes sortes. Ces publications sont attrayantes et propres à créer chez le touriste le désir de venir visiter la province.

Le rapport du département contient des détails complets sur toutes les phases des opérations de l'année et ses deux cents pages donnent une abondance de renseignements utiles à ceux qui désirent se documenter parfaitement à ce sujet.

**ET, DE MALCHANCE EN BADELOQUE, PATRICK...**

Pierre qui roule n'amasse pas mousse.

C'est vrai, mais elle se polit.

Ce ne fut qu'en partie le cas de Patrick Lépinette, gaillard de six pieds qui de montagnes en montagnes avait roulé dans tous les chantiers du pays, laissant au franchissement des rochers matapédiens des lambeaux de ses espoirs de richesses vite acquises, et cela sans que les frotements plutôt rudes que lui faisaient subir les colleurs de billots arrivassent à le polir.

Peut-être était-il réfractaire au dérouillage.

C'est qu'aussi la malchance le poursuivait.

Patrick passait pour bon ouvrier. Il était adroit, rempli de plans mirifiques et il parlait comme une grande hache.

Il y a quelque douze ans, avec sa famille, douze ou quinze enfants, Patrick arrivait à Causapséal, s'engageait dans la côte à pic du chemin Kempt, gravissait la montagne et il allait s'installer en pleine forêt, sur un lot à défricher.

Patrick avait dit adieu aux chantiers pour toujours...

Il allait devenir un gros habitant en peu d'années.

Pour cela il avait choisi une bonne terre, pas trop difficile à défricher. Une terre dans un pays où l'on récolte de tout, du moment qu'on cultive avec soin.

Et, si avec un arpent de terre bien cultivé, on peut récolter pour presque les besoins d'une famille pendant un an, que sera-ce quand la nombreuse famille de Patrick Lépinette se sera mise au défrichement de leur terre.

Pour commencer, Patrick se logea une campe en bois rond.

Ensuite?...  
Ensuite, les années passèrent. Le lieu éloigné choisi par Patrick pour établir sa nombreuse famille devint populaire, au point qu'on y

batit une chapelle, que l'autorité diocésaine y nomma un prêtre comme curé. Et cet endroit se nomme maintenant Sainte-Marguerite-de-Causapséal, dans la vallée Matapédia.

Et la famille de Patrick. Les petits Lépinette sont maintenant des grands Lépinette.

Au nombre de 13 ou 14 ça fait bien des mains pour piocher la terre, pour la gratter, pour faire du renchaussage, pour lever des oeufs, pour garder des moutons, pour traire des vaches, pour soigner des goretts, pour... Et pour faire de la terre neuve, donc! C'est si agréable de faire brûler les tas de souches, de veiller le soir en fumant la pipe auprès d'une pile de corps d'arbres qu'on détruit pour nettoyer le terrain ou bientôt poussera une récolte profitable.

Mais... les Lépinette ne piochent pas la terre, ils ne la grattent pas, ne la renchaussent pas. N'ayant pas de poules, ils ne lèvent pas les oeufs, ne gardant ni mouton, ni vache, ni goret, ils n'ont pas à les soigner. Ils ne font pas de terre neuve sur le beau lot de 100 acres où ils résident encore dans leur vieille mesure de campe: pas de terre en culture, pas de récolte à faire.

Que font-ils?

Comme leur père, et avec leur père ils continuent de rouler d'une montagne à l'autre, parcourant les chantiers du pays, où chaque année, ils laissent le meilleur d'eux-mêmes accroché aux eravasses d'une vie tortueuse, et sans que le frotement de l'adversité arrive à polir leur sens des réalités plus qu'il n'a poli celui de leur père, Patrick Lépinette.

Ce n'est pas leur faute si c'est comme ça, paraît-il.

La malchance, toujours la malchance.

L'été, pour se reposer des fatigues d'un long hiver et de la drave, qu'ils ne peuvent manquer, ils se chauffent les flanes, à l'ombre, dans leur campe.

Et, si la terre ne se défriche pas. Malchance.

Si, à l'automne, pas de jardin, pas de terre neuve ensemencée, pas de vieille terre en culture, on ne récolte pas.

*Badeloque!* encore et toujours *badeloque!* vous expliquera Patrick, qui continue à parler comme une grande hache.

Il n'est pas le seule colon de ce genre.

J. E. Lafore.

**PROTECTION DE LA SANTE PUBLIQUE**

Le dernier rapport du Service d'Hygiène révèle qu'il y a dans la province 23 unités sanitaires réparties sur 29 comtés. Presque la moitié de la population rurale en bénéficie.

COUT \$291,000

La province de Québec possède à l'heure actuelle 23 unités sanitaires qui desservent 29 comtés et une population totale de 767,062 personnes. L'organisation de ces bureaux de santé à coûté au gouvernement provincial la somme de \$291,000.

Ces renseignements fort intéressants nous sont fournis par le Service Provincial d'Hygiène qui, sous la direction du Dr Alphonse Lessard, a mis en marche et surveille le fonctionnement et les développements de cette magnifique organisation. La population totale de la province est aujourd'hui d'après des chiffres récents, de 2,735,000 personnes. De ce nombre, 1,093,800 demeurent dans des cités qui ont leur propre organisation d'hygiène. Il reste donc encore une population de 1,641,000 qui serait susceptible d'être organisée sous le système d'unité sanitaire. Le chiffre de 767,062 équivaut donc à 47 pour cent de la population qui retire actuellement des bénéfices des unités sanitaires. 874,138 ou 53 pour cent marque la balance de la population qui pourrait être organisée sous le système d'unités sanitaires des comtés.

Voici maintenant la liste des comtés qui bénéficient des unités sanitaires, l'année de la fondation et le nombre de personnes de chaque centre:

Beauce	1926	48,082
Ecole d'entraînement	1929	
St-Jean-Iberville	1926	25,901
Lac St-Jean	1926	48,560
St-Hyacinthe - Rouville	1927	38,296

**Le Son est tout dans la Radio Entendez le Majestic AU SON SI RICHE**



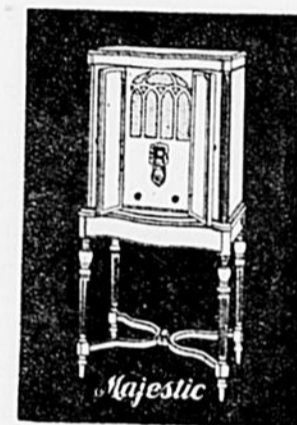
Modèle Majestic 131 — \$245 Complet avec lampes

Pour créer le merveilleux radio Majestic 1931, on a dépensé plus d'un million de dollars en développement mécanique et recherches. Chaque pièce du nouveau châssis Super-Screen Grid et du haut-parleur dynamique Super-Colortura a été étudiée, analysée, mesurée en considération du son et de la force. Chaque cabinet a été construit de façon à être parfait au point de vue acoustique.

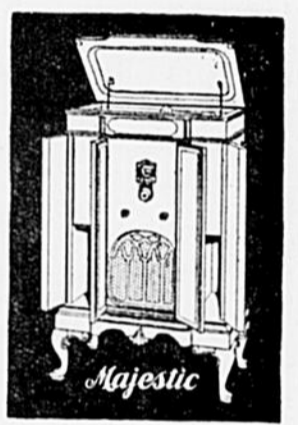
Confortablement assis près du feu en ces froides soirées d'hiver, admirez le RICHE son du Majestic. De vos pieds battez la mesure, entraîné par le rythme irrésistible de la dernière danse à succès du Broadway... grisez-vous à même le flot de musique d'un orchestre moderne de 50 musiciens... vibrez aux accents du plus grand de tous les instruments, la voix humaine.

Vous n'avez pas besoin d'être millionnaire pour posséder un nouveau "Majestic d'un million de dollars". Les vendeurs Majestic offrent des conditions libérales. Rendez-vous ou téléphonez au magasin ci-dessous mentionné pour vous faire donner une démonstration... dès ce soir.

ROGERS MAJESTIC CORPORATION LIMITED  
Toronto Montreal Winnipeg Saint-John



MAJESTIC MODELE 132  
Highboy Hepplewhite en Koa et noyer assortis. Incrustations de marqueterie.  
\$ 298  
COMPLET AVEC LAMPES



MAJESTIC MODELE 233  
Radio-phonographe. Compartiment à phonographe, au haut, disques aux extrémités... \$415  
COMPLET AVEC LAMPES

Venez choisir aujourd'hui un Radio Majestic pour Noel et le jour de l'an.

**Majestic RADIO**

**P. T. LEGARÉE Co Limitée.**

Rue St-Antoine, Tél. No 214 St-Hyacinthe.

Pas en train!

**Une DOW Stout vous fera du bien**

BRASSERIE DOW, MONTREAL

Témiscouata	1928	52,070
Nicolet	1928	30,658
Joliette	1928	28,663
Terrebonne	1928	37,268
L'Assomption - Montcalm	1929	29,560
Chicoutimi	1929	56,498
Témiscamingue	1929	14,920
Mégantie	1929	43,985
Kamouraska-l'Islet	1929	44,228
Lotbinière	1930	24,275
Matane	1930	26,736
Lévis	1930	33,165
Matapédia	1930	25,168
Frontenac	1930	25,746
Rimouski	1930	31,473
Châteauguay-Laprairie-Napierreville	1930	35,095
Argenteuil	1930	16,230
Bonaventure	1930	29,903
Labelle	1930	20,580

Le personnel de ces unités se compose de 24 officiers médicaux, de 5 inspecteurs régionaux, de 64 infirmières, de l'ingénieur sanitaire, de 24 inspecteurs sanitaires, de 2 inspecteurs sanitaires (à temps partiel), de 6 cliniciens en tuberculose (à temps partiel), de 4 cliniciens en tuberculose (à temps complet), de 24 commis-sécrétaires et de 7 étudiants aux écoles d'Hygiène publique de Toronto et Baltimore.

**LE TIMBRE ANTI-TUBERCULEUX**

Le Timbre de Noël a atteint maintenant un grand succès dans tous les milieux chez les petits et chez les grands, chez les fervents et chez les sceptiques, il est devenu le symbole de la solidarité humaine et le signe de la pitié agissante.

Commencé en 1904 par un humble employé des postes danoises, Einar Holboli, ce dernier ne se figurait pas que les petites sommes accumulées par les premières ventes allaient devenir le trésor anti-tu-

berculeux. Il ne pensait pas que dès les premières années, le Danemark, la Suède, la Norvège, puis la Finlande accueilleraient le Timbre de Noël avec enthousiasme.

En 1923, c'est le tour de la Suisse et de l'Allemagne, puis c'est la France, la Belgique, le Canada, les Etats-Unis, la Russie, l'Argentine et le Brésil.

En France, le Timbre de Noël a marché à pas de géants. En 1925, un département vend 2,657,757 timbres; en 1926, 9 départements, 22,942,702; en 1927, 88 départements, 137,889,787; en 1928, 92 départements (dont 3 départements algériens) 182,910,652; et en 1929, 220 millions de timbres.

L'artisan de ce grand succès le Comité National de Défense contre la tuberculose devait prendre l'initiative du Premier Congrès International du Timbre Anti-tuberculeux, sous le patronage du Président de la République et qui a eu lieu le 12 et 14 juin dernier, à 66 Boulevard Saint-Michel et fut clôturé samedi le 14, par une grande manifestation dans l'amphithéâtre de la Sorbonne.

Achetez le Timbre de Noël pour combattre la tuberculose.

Pourquoi chercher à vous faire maigrir lorsque vos hanches seulement ont besoin d'être réduites?

Pourquoi suivre un régime aussi sévère en vous privant du dessert préféré?

Pourquoi faire des exercices si violents? Vous prenez alors, la plus lente manière et perdez du poids par tout le corps, quand vos hanches seules ont besoin d'être réduites.

Mais en portant

**LE FAMEUX CORSET REDUCTEUR GRENIER**

vous adoptez un moyen facile et confortable de perdre de l'embonpoint, là seulement où il est nécessaire et la réduction s'opère quel que soit votre genre de vie.

**Madame J.-H. LEMAY**

96 Mondor St-Hyacinthe

est seule agent ici

C'est aussi l'endroit où vous pouvez vous adresser pour l'estampage et les broderies.

